BULLETIN MUNICIPAL 2022

MONTHODON

Rachel GUILLON

Stéphane ARTUR DE LA VILLARMOIS

Mickaël LAUNOIS

Bao NERET

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 1 07/12/2021 16:35

Menuiserie Ebénisterie Souverain
M.E.S
06 11 26 13 46
www.mes-souverain.fr
Fabrication et Pose
Fenêtres - Portes - Portails - Escaliers - Cuisines
Dressings - Salles de bain - Parquets - Terrasses ...

AK
Kévin GUILLON
TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics
Assainissement individuel
Aménagement extérieur
Tél : 06 26 76 31 56
13 avenue de la Grand maison
37 380 Saint Laurent en Gâtines

CARRELAGES
FAÏENCES
ISOLATION
PLACO
REVÊTEMENTS
PARQUETS
E.I.R.L. PRO-POSE
Olivier GALÉANNE – 06 47 85 06 96
Garantie décennale
Bureau : Le Teils - 37110 Monthodon
galeanneolivier@gmail.com

GUILLON
.TRAVAUX AGRICOLES
.TRAVAUX FORESTIERS
.TRANSPORTS porte engin & benne
"La Borde " - 37110 MONTHODON
Email : claude-guillon@wanadoo.fr
Tél. 02 47 29 56 09
Fax 02 47 29 60 02

BÊLE Pâture
ECO-PÂTURAGE EN VAL DE LOIRE
06 74 28 67 13
contact@belepature.fr
www.belepature.fr

VOTRE CONCESSIONNAIRE
BERNY M&S

La Borde
37110 MONTHODON
02 47 56 20 58
Z.A. Les Clottées
72210 VOIVRES-LÈS-LE MANS
02 43 39 07 07
Z.A. Les Vignes
41360 SAVIGNY/BRAYE
02 54 23 74 28
2 rue du Maine
72600 ST CALEZ EN SAOSNOIS
02 43 31 55 00
Route de Granville
61240 LE MERLERAULT
02 33 35 44 70
VALTRA
LAVERDA

REMERCIEMENT AUX ANNONCEURS

Ce bulletin municipal est financé par les encarts publicitaires des annonceurs.
Nous les remercions pour leur participation

SOMMAIRE

Etat civil.....4
Info Services.....5
Info Démarches.....7
Info Règlementation.....8
Info Budget.....10
Le nouveau système d'assainissement ..11
Travaux réalisés en 2021.....12
Concours photos.....14
Travaux à venir.....15
Les producteurs locaux..... ...17
Les chemins de randonnées.....18
Les commissions municipales.....20
Evènements 2021.....21
Témoignages.....22
Info Ecole.....24
Info Séniors 26
Info Nature 27
Info Bouger et s'engager.....29
Info Entreprises.....31

Création/ Conception / Mise en page : Commission Communication (DOARÉ Caroline - GUILLON Tiphaine - DESLIS Corentin - BLANCHARD Marie - LAUGIS Frédéric - VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre)

Impression : GRAPHY

Crédits photographiques : Mairie de Monthodon

Mot de la municipalité

Et voilà, une nouvelle année qui s'achève....
La COVID 19 est encore et toujours là et cela ne semble pas changer prochainement...
Malgré tout, des travaux ont quand même eu lieu en 2021 dont la sécurisation de la rue Saint Michel, la construction de la station d'épuration mais aussi l'embellissement du cimetière et les réhabilitations de certaines routes communales.

En 2022, nous poursuivrons les travaux du café associatif, qui ont été retardés cette année suite à un problème administratif. En parallèle, les travaux de voirie continueront selon le planning défini par la commission.

L'année 2021 a également été l'année des élections départementales et régionales dont la mise en place a demandé beaucoup de temps, aussi bien aux agents communaux qu'aux élus et administrés qui ont tenu les bureaux de votes. Nous les remercions pouir leur implication.

Enfin, en cette période de l'année, toute l'équipe municipale vous souhaite leurs meilleurs voeux pour 2022, en espérant vous rencontrer lors de la cérémonie des voeux du 8 janvier prochain, si les conditions sanitaires le permettent.

Le conseil municipal

Etat civil

Naissances

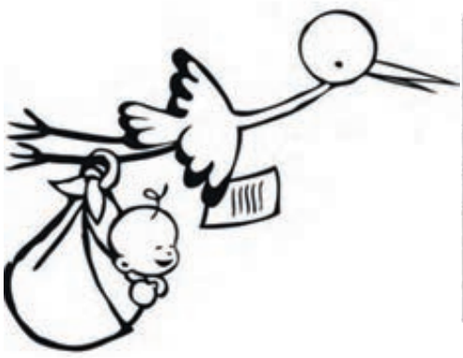

Willow PELTIER LUNEAU	1er février
Élio LEBLANC	29 mars
Mehdi KERYANI	3 avril
Alice THUILLIEZ	16 avril
Axel BELOEIL	23 mai
Anna PICHARD	19 juillet
Tom GRANGER RIPPE	15 août
Manon DILLIES	20 octobre

Décès

Claude DUVIGNEAU	21 janvier
Bernard MARTEAU	28 janvier
Ginette TERMEAU, née MOYER	11 septembre
Pierre JOUANNEAU	16 octobre

Mariages

Stéphanie GODEY ET Olivier GALÉANNE	17 juillet
Zoé BALLANGER et Augustin MUGICA	28 août
Maud RENOUARD et Yohan AUDOIN	4 septembre

Pacs

Céline PILLEBOUE et Gilles VILETTE	9 janvier
Christèle MOREAU et Noël DESPINS	13 mars

Calendrier évènementiel

DATE	LIEUX	EVENEMENT
samedi 8 janvier 2022	SALLE EVA PARIS	Vœux du Maire
dimanche 8 mai 2022	MONUMENT AUX MORTS	Cérémonie de commémoration
vendredi 13 mai 2022	STADE	Fête du village organisée par les pompiers
samedi 28 mai 2022	TOUTE LA COMMUNE	Fête des voisins
vendredi 11 novembre 2022	MONUMENT AUX MORTS	Cérémonie de commémoration
samedi 3 décembre 2022	SALLE EVA PARIS	Banquet de la Sainte Barbe et de la Sainte Cécile par l'union musicale
dimanche 4 décembre 2022	MONUMENT AUX MORTS	Cérémonie de commémoration

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 4
07/12/2021 16:35

Info Services

MAIRIE

1 rue du 8 mai 1945
37110 MONTHODON
02 47 29 56 05 / 06 36 19 95 59
(Urgences soir et Week end)
contact@monthodon.fr
www.monthodon.fr

Horaires : Lundi : 9h00 – 12h00
Mardi : 9h00 – 12h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
Samedi *(sauf vacances scolaires)* : 9h – 12h

Agence Postale Communale

1 rue du 8 mai 1945 – 37110 MONTHODON
02 47 29 56 05
Horaires : Lundi : 9h00 – 12h00
Mardi : 9h00 – 12h00
Mercredi : fermé
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
Samedi : 9h00 – 12h00

Assistantes maternelles agréées

BEAUPERE Muriel : 06 75 24 78 39
DECOUARD Sophie : 02 54 89 30 98
MOUTAULT Aude : 06 86 50 02 70

Services périscolaires

Accueil des enfants scolarisés au sein du RPI MONTHODON – LES HERMITES de la maternelle au primaire, avant et après les heures scolaires au sein de la garderie située à l'école de Monthodon.

Horaires : Lundi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10
Mardi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10
Mercredi : fermé
Jeudi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10
Vendredi : 7h30 – 9h00 et 16h40 – 19h10

Nous rappelons que ces services sont assurés par des agents techniques territoriaux qui ne sont pas qualifiés pour apporter leur aide en termes de travail scolaire et ne peuvent obliger un enfant à faire ses devoirs si ce dernier s'y oppose.

Culte

La messe est célébrée le deuxième samedi des mois impairs à 18 h 30 en l'Eglise Saint Etienne.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Multi accueil

Accueil en collectivité en halte-garderie ou crèche
Renseignements au 02 47 29 69 82

Relais d'Assistantes Maternelles

Services destinés aux assistantes maternelles indépendantes et aux parents
Renseignements au 02 47 29 57 40

Micro crèche des Hermites

235 rue de la Serpenterie 37110 LES HERMITES
02 47 82 84 19
creche.les.hermites@achil.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Villedômer

Accueil des enfants de Monthodon le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Le transport aller – retour des enfants est assuré par les familles.
Inscription à la mairie de Villedômer

Ordures ménagères

Le traitement et la collecte des déchets sont assurés par le SMICTOM d'Amboise
Renseignements sur la collecte : 02 47 23 47 66
Renseignements sur le tri, la facturation, l'obtention de bacs ou de composteurs : 02 47 29 57 40

En cas de départ en cours d'année, pensez à le signaler au service de la communauté de communes afin d'éviter des problèmes de facturation.

SIAEP Vallée de la Glaise

Mairie de Saint-Laurent-en-Gâtines
rue du 11 novembre
37380 SAINT-LAURENT-EN-GÂTINES
02 47 29 83 98
valleedelaglaise@orange.fr

La compétence a été déléguée à l'entreprise SAUR :
Service client : 02 44 71 05 50
Urgences et dépannages : 02 44 71 05 58

ENEDIS

Numéro d'urgence : 09 726 750 37

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 5
07/12/2021 16:35

Commerces itinérants

Boucherie – Charcuterie

Raymond CRUCHET :
06 15 94 00 63
Secteur de Monthodon et du Sentier : Passage le jeudi

Olivier LASNEAU :
02 54 85 00 85 / 06 88 50 50 69
Secteur de Monthodon : le mercredi 16h30 - 17h30
Autres lieux d'arrêt à la demande

Poissonnerie – primeurs - crèmerie

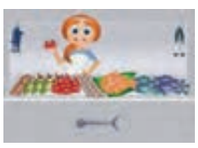

Nicole JIMENEZ : 06 86 73 24 20
Arrêt à la demande
Secteur de Monthodon le mardi à 10 h et 14h30 et le jeudi à 14h30
Secteur du Sentier le jeudi de 11h15 à 12h15

Pizza

Pizz à Seb : 06 22 71 41 96 / https://pizzaseb37.fr
Sur le parking de l'école de Monthodon, le mardi à partir de 18h

Coiffeur

JD COIFF : 06 43 78 08 98
Les deux dernières semaines du mois (du mardi au samedi) de 9h à 21h à son domicile, situé à Monthodon

Machine à pain

M. et Mme SIDAINE : 02 47 55 08 50 / dominique.sidaine@orange.fr
Sur le parking de l'école de Monthodon : 7 jours/7, 24h/24

Gîtes ruraux et chambres d'hôtes

Côté Louis, côté Renée, Le Sentier
02 47 29 53 88
www.le-sentier.eu

Le Moulin
02 47 56 21 13
https://www.gites-de-france.com/fr/centre-val-de-loire/indre-et-loire/le-moulin-37g18911

La Maréchalerie, Le Sentier
02 47 29 61 66
https://lamarechalerie.fr/

Tarifs communaux

Location de salles :

Salles	Prestation	Tarifs	
		Commune	Hors commune
Eva PARIS	Salle	180 €	360 €
	Bar	31 €	62 €
	Salle en semaine	52 €	104 €
	Forfait vaisselle	38 €	38 €
	Caution de réservation	360 €	360 €
Stade	Salle	30 €	60 €
	Caution de réservation	100 €	150 €

Services scolaires

Repas de cantine	3,40 € le repas
Accueil périscolaire	1,15 € la demi-heure

Cimetière

Concession funéraire, pour 30 ans	184 € / m²
Concession cinéraires sur 30 ans	184 € / case
Occupation du caveau provisoire pour 3 mois	40 €
Occupation du caveau provisoire au-delà de 3 mois	60 €

Assainissement :

Abonnement annuel	97 € HT
Prix du m3	1,3 € HT
TVA applicable	10%
Contrôle conformité	0 €

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 6
07/12/2021 16:35

Info Démarches

Carte d'identité et Passeport biométrique

La pré-demande se fait en ligne sur le site internet : https://ants.gouv.fr
Un rendez-vous est alors à prendre dans une mairie munie d'une station biométrique.

Pacte Civil de Solidarité - PACS

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile.

Mariage

Pour se marier, il faut respecter certaines conditions d'âge, de résidence, d'absence de lien de parenté. Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile.

Baptême civil

Cet événement permet, si on le souhaite, de donner à votre enfant un parrain et une marraine, en dehors de toute signification religieuse. Vous devez vous adresser à la mairie de votre domicile.

Recensement national

Le recensement est obligatoire pour les français, garçons et filles âgés de 16 ans, il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. Vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile, dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.

Permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien susceptible d'être dangereux (chien d'attaque (1ère catégorie), chien de garde et de défense (2ème catégorie)) doit posséder un permis pour son animal (1 permis par chien).
Le dossier de demande de permis est à déposer à la mairie du domicile.

Mini-motos et mini-quads

Une déclaration doit être faite dans les 15 jours après l'acquisition auprès du Ministère de l'Intérieur.
Le numéro d'identification délivré qui doit être gravé sur l'engin et figurer sur une plaque d'identification, n'est pas un numéro d'immatriculation et n'autorise nullement à circuler sur la voie publique.

Puits et forages à usage domestique

La réalisation de forages de qualité, par le respect de règles simples administratives et techniques, doit contribuer à éviter la dégradation des nappes d'eaux souterraines ainsi que les transferts de pollution.
Une déclaration doit être faite en mairie.

Prélèvement automatique (cantine, garderie, assainissement)

Le paiement des services communaux (garderie, cantine, assainissement) peut se faire par prélèvement automatique à échéance de la facture. Pour cela, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour obtenir le formulaire SEPA.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 7
07/12/2021 16:35

Info Règlementation

Règlementation sur les nuisances sonores (Arrêté préfectoral du 29 avril 2013)

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompes pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage… et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et les jours fériés : de 10h à 12h.

Règlementation sur les haies (code civil)

Ce que je dois faire en tant que propriétaire :

► Planter une haie près de la limite séparative de mon terrain et de celui de mon voisin, à la condition de respecter une distance minimum (50 cm pour une haie de moins de 2 m et 2m pour une haie de plus de 2 m) ;
► Couper les branches qui avancent sur la propriété de mon voisin ;
► Détruire la haie mitoyenne jusqu'à la limite de ma propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite.

Ce que je peux faire en tant que voisin :

► Couper les racines ou ronces qui empiètent sur ma propriété jusqu'à la limite de ma propriété ;
► Ramasser les fruits ou fleurs tombés naturellement par terre sur ma propriété.

Ce que je ne peux pas faire en tant que voisin :

► Couper les branches qui avancent sur ma propriété ;
► Cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur ma propriété.

Déjection d'animaux sur la voie publique (Code Pénal)

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.
En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 8
07/12/2021 16:35

Règlementation sur les déchets sauvages (Code de l'Environnement)

Infractions	Textes prescriptifs	Textes fixant les sanctions pénales	Quantum de peines
Abandon ou dépôt dans des conditions contraires aux dispositions du code de l'environnement par un producteur ou un détenteur autre qu'un ménage. **Exemple** : dépôt de déchets par une entreprise sur un terrain public ou privé ne relevant pas des critères ICPE (véhicules terrestres hors d'usage sur moins de 100 m², déchets d'équipements électriques et électroniques d'un volume inférieur à 100 m³...).	L541-3 et L541- 2 du code de l'environnement	L541-46 du code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende
Méconnaissance des prescriptions relatives à la collecte, au transport ou aux opérations de courtage ou de négoce de déchets par un professionnel se livrant à ces activités. **Exemple** : transport de plus de 100 kg de déchets dangereux ou de plus de 500 kg de déchets non dangereux par une entreprise non ICPE sans avoir effectué la déclaration en préfecture.	L541-8 du code de l'environnement	L541-46 du code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende
Gestion des déchets sans satisfaire aux prescriptions concernant les caractéristiques, les quantités, les conditions techniques et financières de prise en charge des déchets et les procédés de traitement mis en œuvre. **Exemple** : brûlage de déchets par une entreprise.	L541-2, L541-2-1, L541-7-2, L541-21-1 et L541-22 du code de l'environnement	L 541-46 du code de l'environnement	2 ans de prison et/ou 75.000€ d'amende
Non respect du règlement sanitaire départemental. **Exemple** : brûlage de déchets ménagers (hors dérogation prévue par le règlement sanitaire départemental).	Article L1311-2 du code de la santé publique	Article 7 du décret 2003-462 du 21 mai 2003	Amende de 450 € pour contravention de 3e classe
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures et déchets. Hors le cas prévu par l'article R635-8. **Exemple** : dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé non transportés par véhicules.	R632-1 du code pénal R541-76 du code de l'environnement	R632-1 du code pénal R541-76 du code de l'environnement	Contravention de deuxième classe
Dépôt, abandon ou déversement, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. **Exemple** : dépôt par un particulier de déchets sur un terrain public ou privé transportés par véhicules.	R635-8 du code pénal R541-77 du code de l'environnement	R635-8 du code pénal R541-77 du code de l'environnement	Contravention de cinquième classe

Règlementation d'urbanisme

En règle générale, tous les travaux de construction, agrandissement ou rénovation nécessitent une autorisation d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, cette autorisation peut être un permis de construire ou une déclaration préalable. Vous devez même déclarer en mairie une légère modification de façade ! **Lorsqu'une autorisation est obligatoire, vous devez toujours l'obtenir avant de réaliser les travaux.** Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme peut constituer une infraction. C'est également le cas si vous n'avez pas respecté le permis de construire ou la déclaration préalable obtenus. **Oublier de déclarer ses travaux est une infraction pénale passible de lourdes sanctions**. **Les peines peuvent être des amendes, l'obligation de remise en état, voire l'emprisonnement.**

Il existe cependant un délai de prescription pour les infractions aux règles d'urbanisme. Vous aurez aussi peut-être la possibilité d'effectuer un permis de construire de régularisation.

Quelles sanctions en cas d'infractions aux règles d'urbanisme ?

Plusieures infractions d'urbanisme sont considérées comme des délits et sont condamnables pénalement, parmi lesquelles :

- réaliser des travaux sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme ;
- ne pas respecter les prescriptions de l'autorisation d'urbanisme obtenue ;
- réaliser des travaux non conformes aux règles d'urbanisme, même si aucune autorisation n'est nécessaire ;
- réaliser des travaux après la péremption de l'autorisation d'urbanisme.

Pour toutes les infractions aux règles d'urbanisme listées ci-dessus, vous encourez les sanctions pénales suivantes (art. L.480-4 du CU) :

- amende de 1200 € à 6000 € par m2 de surface de plancher construite ou démolie irrégulièrement. Ces montants sont multipliés par 5 pour les personnes morales (en cas de récidive, 6 mois d'emprisonnement) ;
- obligation de mise en conformité ou de démolition des travaux irréguliers.

L'auteur du délit ne peut pas s'abriter derrière une prétendue ignorance des règles. Ainsi, la simple constatation d'une violation des règles établit le caractère intentionnel de l'infraction.

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 9 07/12/2021 16:35

Info Budget

Budget communal

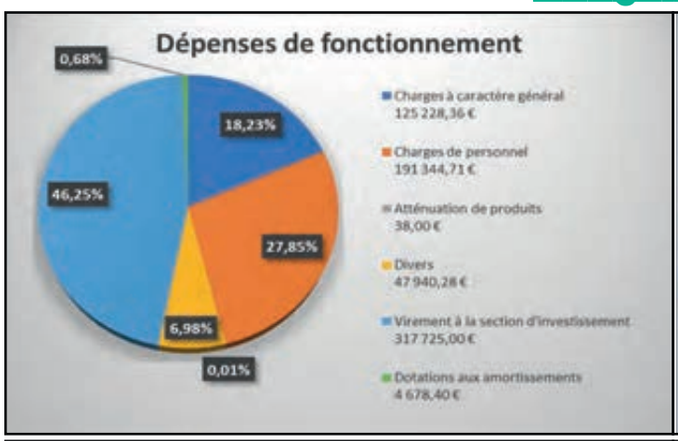

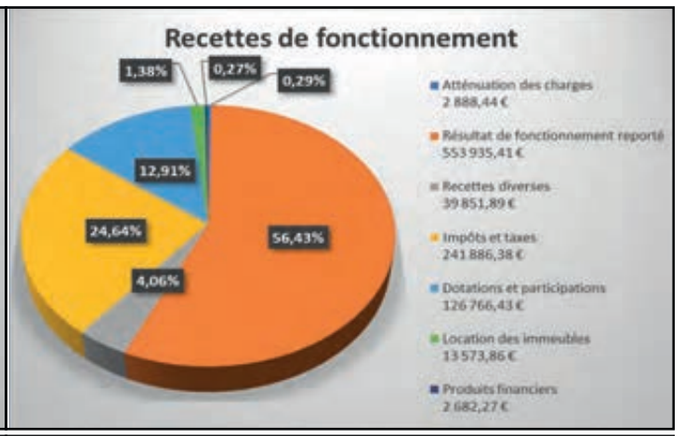

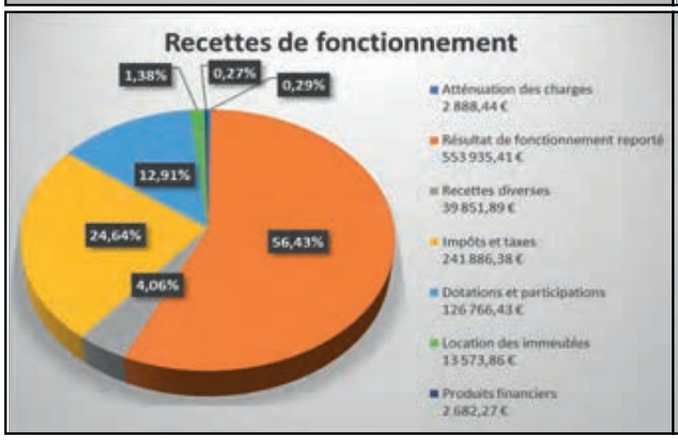

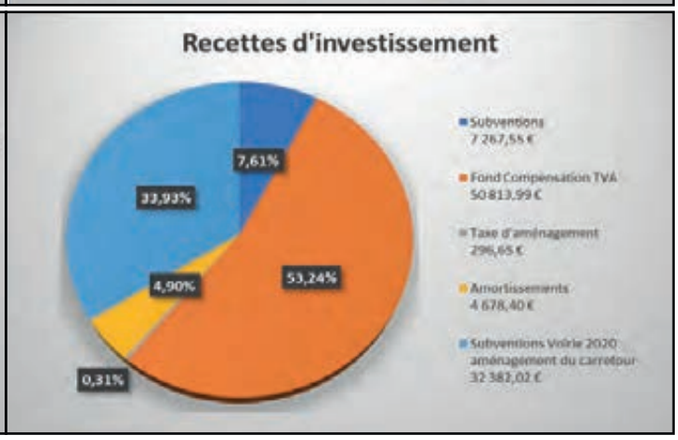

Budget assainissement

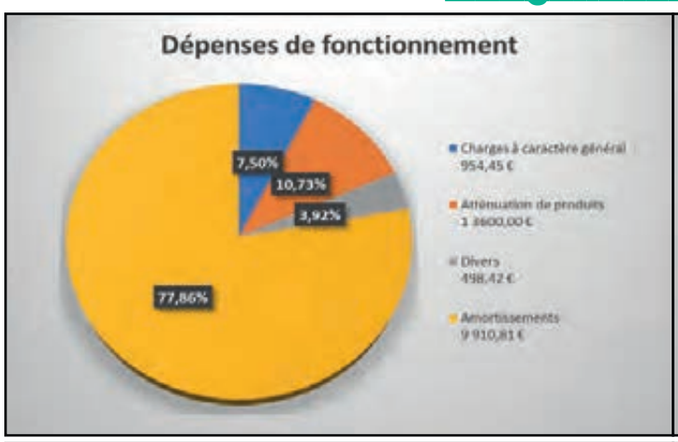

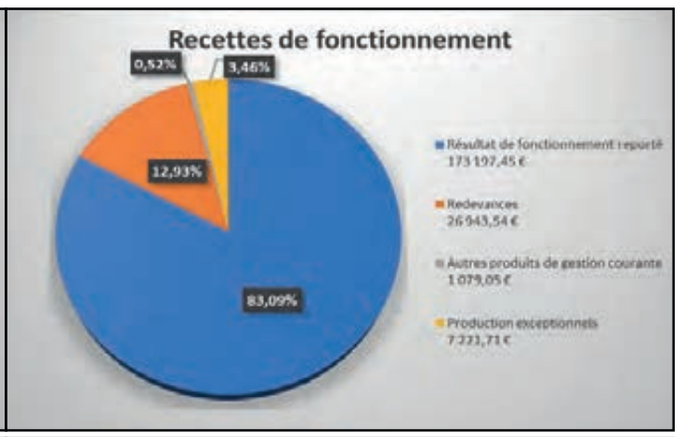

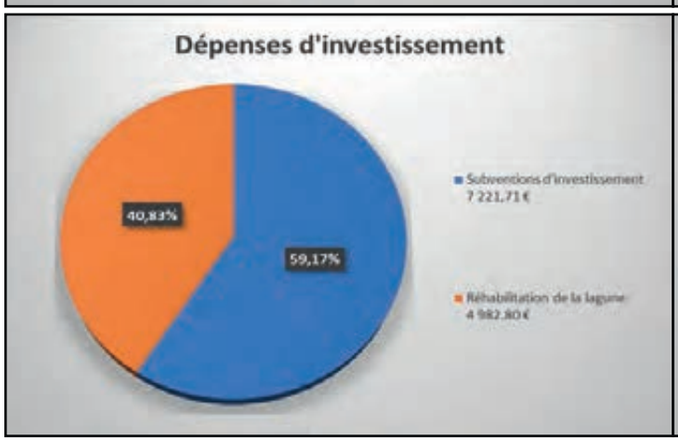

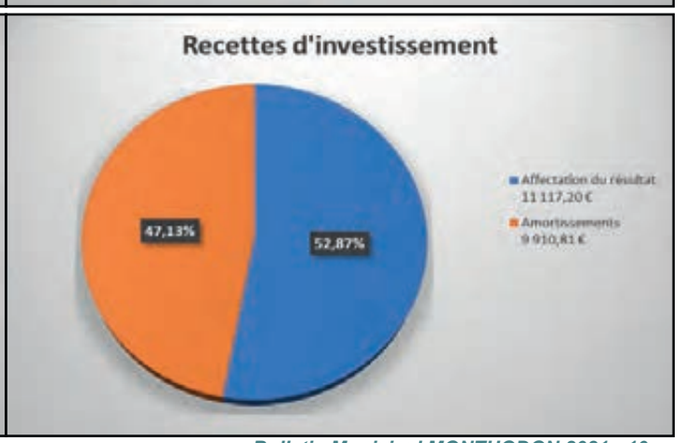

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 10
07/12/2021 16:35

Le nouveau système d'assainissement collectif

Le sous-dimensionnement de la station d'épuration de Monthodon et le non-respect des normes de rejet dans le Rondy, ont contraint la commune à entamer des démarches pour réhabiliter le système de traitement des eaux usées.
Les études entamées en 2019 ont permis de définir le nouveau système de traitement : une station d'épuration par filtre planté de roseaux.
Ce système plus performant et moins nauséabond va permettre un meilleur traitement des eaux usées du bourg.

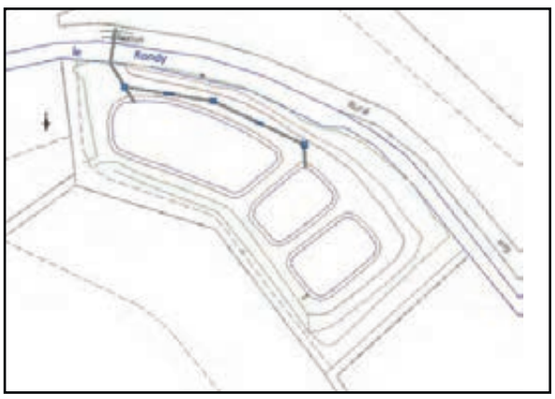

Ancien système : lagunage

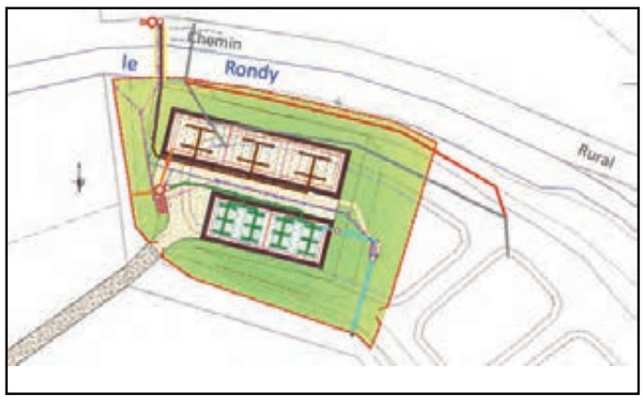

Nouveau système : filtres plantés de roseaux

Le fonctionnement des filtres plantés de roseaux à deux filtres verticaux

Pour ce type de filière, l'eau brute arrive en tête de station où elle est prétraitée.
Le prétraitement est constitué d'un dégrillage (se trouvant sur le chemin du Moulin) permettant d'éliminer les déchets les plus volumineux. L'eau est ensuite acheminée vers un système de bâchée permettant d'alimenter le premier étage. Par la suite, l'eau traverse verticalement de haut en bas le premier étage puis se dirige vers le deuxième système de
bâchée. L'eau traverse ensuite le deuxième étage de la même façon puis est rejetée vers le milieu naturel, le Rondy.
La majeure partie de l'épuration est effectuée au niveau du premier étage, le deuxième représentant un traitement de finition.

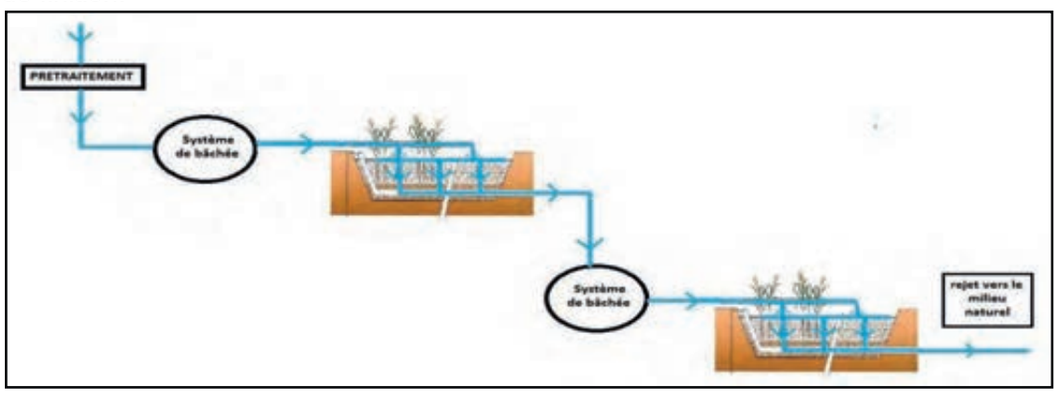

Mise en place des filtres

Le poste d'entrée de la station

Le chemin d'accès

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 11
07/12/2021 16:35

Travaux réalisés en 2021

1 - Cantine

2 - Parking de l'APC

3 - Carrefour de Monthalan

4 - Voirie de la rue des Bruyères

5 - Voirie de la rue Saint Michel

6 - Voirie de Monthalan

7 - Voirie de Chollet

8 - Voirie de La Herse

9 - Voirie du Greez

10 - Aménagement du cimetière

11 - Fleurissement de la rue du Stade

12 - Station d'épuration

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 12

07/12/2021 16:35

Bâtiments

- Mise en place de panneaux acoustiques dans la cantine **(photo 1)**.

Voirie

- Remplacement des lampes à mercure dans la rue des Bruyères,
- Mise en place d'une zone bleue sur le parking de l'Agence Postale Communale **(photo 2)**,
- Création d'un réseau d'eaux pluviales Rue du Vigneau,
- Mise en place d'un « cédez le passage » au carrefour de Monthalan et la rue du Carroi de l'Aiguiller **(photo 3)**,
- Pose de bordures et modification de circulation de la rue des Bruyères **(photo 4)**,
- Réhabilitation des trottoirs de la rue des Lilas,
- Sécurisation de la rue Saint Michel et du carrefour de la route du Boulay avec aménagement paysager **(photo 5)**,
- Réhabilitation de la route de Monthalan, de Chollet, de la Herse et du Greez **(photo 6 - 7 - 8 - 9)**.

Cimetière

- Pose d'un panneau d'affichage sur le portail d'entrée et aménagement paysager **(photo 10)**

Environnement

- Nettoyage d'une partie des chemins de randonnées par les élus,
- Fleurissement du bourg de Monthodon **(photo 11)**.

Communication

- Monthodon est dorénavant sur Panneau Pocket,
- Création du nouveau site internet de la commune.

Achat de matériels

- Achat d'un souffleur et d'une tondeuse Rider pour les services techniques,
- Achat d'une nouvelle armoire frigorifique pour la salle Eva Paris,
- Achat de nouveaux jouets pour la garderie.

Assainissement

- Construction de la nouvelle station d'épuration **(photo 12)**

SIAEP Vallée de la Glaise

Les réseaux d'eau potable ont commencé à se développer à la fin du 19e siècle pour desservir la population des villes. Ce n'est qu'entre 1960 et 1980 que la plupart des ménages ont été approvisionnés en eau potable.

Sur votre commune, c'est le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la Vallée de la Glaise situé à la Mairie de Saint Laurent en Gâtine qui fournit l'eau de votre robinet depuis près de 50 ans.
Le service de distribution publique d'eau potable est exploité en affermage par la SAUR depuis le 1er Juillet 2020 pour une durée de 9,5 ans.
Le SIAEP de la vallée de la Glaise est composé des communes de Le Boulay, Monthodon et Saint Laurent en Gâtines. Chaque commune a désigné 3 représentants pour siéger au sein du conseil syndical. Pour Monthodon, il s'agit de Daniel PODEVIN, Claude GUILLON et Emmanuel LEDRU.

Le syndicat compte, en 2020, 1100 abonnés pour environ 2400 habitants desservis.
Les besoins en eau sont de l'ordre de 125000 à 130000 m³/an.
Le SIAEP assure également une grande partie de l'alimentation en eau de la commune de Crotelles et du syndicat de Neuillé le Lierre, Villedômer, Auzouer en Touraine
En 2020, environ 34 180 m³ ont été vendus à ces communes.

Mais d'où vient l'eau de votre robinet ?
Pour assurer la couverture de ses besoins et des ventes d'eau, le syndicat s'appuie sur deux forages :
- le forage du Sentier, dans la nappe du Turonien, situé sur la commune de Le Boulay,
- le forage de la Brosquin, captant l'aquifère du cénomanien, situé sur la commune de Monthodon,
- un réservoir situé à la Brosquin, qui alimente gravitairement l'ensemble du syndicat. Sa capacité de stockage est de 500 m³,
- une station de surpression « Pont Placeau » à Monthodon
- 147 km de réseau (hors branchement) sur l'ensemble du territoire syndical,
- 7 interconnexions dont 3 avec le SIAEP de Marray-La Ferrière et 2 avec la commune de Crotelles.

L'eau destinée à la consommation humaine est un enjeu majeur de santé publique. En 2021, une réflexion des élus a été engagée pour poursuivre la pérennisation ou le développement des infrastructures, le renouvellement du réseau, des interconnexions sur le périmètre syndical. Cette réflexion revêt plusieurs enjeux : environnemental, économique, patrimonial pour des enjeux liés à la qualité et la sécurisation de la distribution vers les abonnés.

Ainsi, en 2022, le SIAEP investira notamment pour :
- la poursuite de la réhabilitation du château d'eau,
- la mise en place d'une étude patrimoniale destinée à faire un état des lieux très précis de son patrimoine, trouver des solutions d'amélioration et de sécurisation, et définir un programme pluriannuel de travaux d'investissement et de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable.

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 13 07/12/2021 16:35

Concours photos 2021

À travers vos photos, participez au bulletin communal de Monthodon 2022 !

A l'occasion du bulletin communal de Monthodon 2022, la Municipalité a organisé un concours photo amateur. Les meilleures photos ont permis d'illustrer la couverture du bulletin grâce aux talents des habitants de la commune. Le concours comprenait deux catégories de participants (une catégorie jeunesse (moins de 18 ans) et une catégorie adulte (plus de 18 ans)). Il s'est déroulé du 19 juillet au 30 septembre.

Le 6 octobre 2021, le jury du concours s'est réuni pour désigner les lauréats. Il était composé de 3 élus (Corentin DESLIS, Frédéric LAUGIS, Marie-Bélisandre VAULET-LAGNIER), du maire (Caroline DOARE) et d'une habitante de la commune (Jacqueline ALEXANDRE). Il y a eu 6 participants dans la catégorie adulte et 4 participants dans la catégorie enfants

Le jury a donc déterminé les gagnants dans chaque catégorie mais également défini des prix spéciaux pour les autres participants.

Catégorie Jeunesse	Prix
Margot GUILLON	Premier prix
Bao NERET	Deuxième prix
Rachel GUILLON	Prix de la nature transformée
Tia NERET	Prix de la poésie

Catégorie Adulte	Prix
Stéphane ARTUR DE LA VILLARMOIS	Premier prix
Mickael LAUNOIS	Deuxième prix
Sarah LHOMME	Prix de l'exotisme
Guillaume GUILLON	Prix du bon sens
Marie LAUNOIS	Prix de Messidor
Anne PENILLEAU	Prix de l'art floral

Guillaume GUILLON

Les prix seront remis lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier 2022.

Toutes les photos du concours seront également exposées à cette occasion.

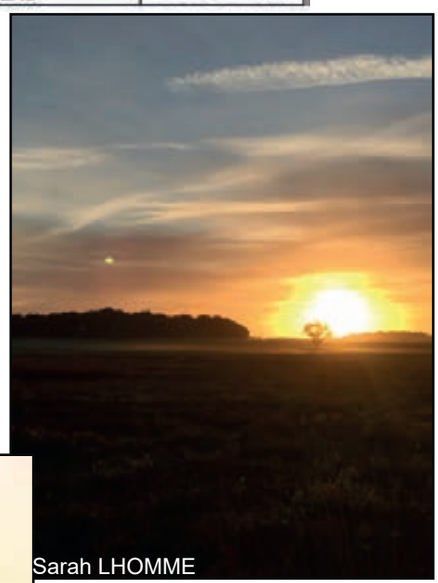
Sarah LHOMME

Tia NERET

Anne PENILLEAU

Un grand merci à eux pour leur participation et la qualité de leurs photos. Ils nous ont permis de voir Monthodon sous un nouvel angle.

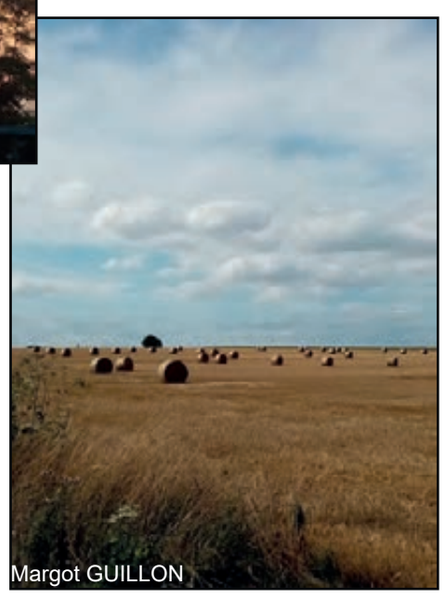
Margot GUILLON

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 14 07/12/2021 16:35

Travaux à venir

Voirie / embellissement

La réfection des routes continuera en 2022.
L'embellissement du bourg se poursuivra à la fin des travaux de sécurisation de la rue Saint Michel.
Le parking de l'école de Monthodon étant trop petit et non sécurisé, un projet sera lancé en 2022 pour son réaménagement. Il concernera également la réhabilitation de l'aire de jeux.

Bornes WIFI

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune de Monthodon, des bornes Wifi publiques vont être installées sur la commune :

- Au Sentier, au niveau de la salle associative
- Dans le Bourg, au niveau du bar associatif

Ces bornes permettront un accès internet gratuit dans un rayon de 300 m.

Antenne relais réseau mobile

Une nouvelle antenne pour la couverture mobile dans le bourg de Monthodon sera msie en place au cours de l'année au niveau du stade de foot.

Assainissement

Les regards de visite du réseau d'assainissement de la rue des Bruyères se trouvant sous la chaussée, il est prévu une mise à niveau au cours de l'année 2022.

Café associatif

Le projet initié par l'ancien conseil municipal s'est poursuivi en 2021. De nouveaux diagnostiques (amiante, plomb,..) ont été effectués durant l'été entrainant un retard dans le lancement des travaux.
Les travaux commenceront début 2022.

Cimetière

Au vu des normes, un nouvel ossuaire sera créé en 2022 afin de continuer par la suite la restructuration du cimetière.

AMAP : réunion publique

Qu'est ce qu'une AMAP ?

Une AMAP est une association pour le maintien de l'agriculture paysanne.
C'est un regroupement de consommateurs et de producteurs de la région qui permet un système de vente directe sans aucun intermédiaire entre les consommateurs et les producteurs sous forme de panier. Cela permet un prix juste pour tout le monde ainsi que l'engagement de bénéficier de produits locaux et de saison. Les membres de l'AMAP peuvent souscrire un abonnement auprès des producteurs de leur choix en fonction du besoin de leur foyer.

En partenariat avec la commune de Monthodon et à l'initiative de David Soetaert, maraîcher en cours d'installation sur la commune voisine de Les Hermites, l**es consommateurs et les producteurs locaux sont invités le 6 janvier 2022 à 18h30 à se retrouver à la salle des fêtes de Monthodon afin de présenter et d'avancer ensemble autour du projet de création d'une AMAP sur la commune de Monthodon.**

Nous sommes alors tous acteurs de la réussite de ce projet. Nous vous attendons nombreux afin d'échanger sur ce projet.

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 15 07/12/2021 16:35

FAUCHAGE D'ACCÔTEMENTS ROUTIERS
ELAGAGE AVEC LAMIER (SCIES)
DEBROUSSAILLAGE

E.T.A. NAVARRE Emmanuel

Les Bouquets
41310 AMBLOY
06.88.18.41.51

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket

Pour être INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ

des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.

App Store Google Play AppGallery

Sarl PROUST

Plomberie Chauffage
Installation Entretien Dépannage

mail : sarlproustdavid@orange.fr
Tél. / Fax : 02 47 55 07 83
urgences : 06 12 60 43 04
ZA La Pâquerie - 37110 VILLEDÔMER

OPTIQUE S. LOQUET

Krys

Tiers payant Mutuelles
2ème paire offerte*

Du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Tél. 02 47 56 26 11

33 Place Jean Jaurès - CHÂTEAU-RENAULT

HUBERT & FILS
ASSAINISSEMENT

VIDANGE - CURAGE POMPAGE
DÉBOUCHAGE DE VOS CANALISATIONS AVEC PASSAGE CAMÉRA - LOCATION ET ENTRETIEN WC

ZA de l'Imbauderie 37380 CROTELLES
02 47 55 04 16 contact@hubertetfilsassainissement.fr

www.hubertetfilsassainissement.fr

THIBIERGE S.A.S.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

HANDIBAT RGE QUALIPAC

02 54 46 11 79

Z.A. La Tremblaie - HERBAULT

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Agréé GPL / 4x4 - Hybride / Électrique

OUVERT 6 JOURS / 7
lundi à vendredi 8h/12h - 14h/18h / samedi de 8h/13h

Des contrôles de qualité au meilleur prix !!

4 place du Général de Gaulle - À côté du magasin LIDL
CHÂTEAU-RENAULT - 02 47 50 57 70
MONTOIRE-sur-le LOIR - 02 54 86 60 60

Viatec

Maître d'Œuvre
Bureau d'études
Voirie et Réseaux Divers

58 av. Gérard Yvon 4100 Vendôme

SAS Alain Renou

Un savoir-faire depuis 1979.

COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION
RESTAURATION
PATRIMOINE

ARTIPOLE RGE QUALIBAT UNILIN

6 Route du Berloquet
41800 LES HAYES
Mr POLIER Patrick
06 88 80 95 15
alainrenou.sas@gmail.com

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 16 07/12/2021 16:35

Les producteurs locaux

FARMERS' MARKET

Vente de viandes

Bœuf et veaux à la ferme
Pascal Naudin
La Chaîne
37110 LES HERMITES
02 47 56 34 85
06 20 64 79 72
the.naudin.pas@gmail.com

Du cochon dans le pré
Vanessa Lévèque
Le Berloquet
41800 LES HAYES
06 65 33 09 81
ducochondanslepre@gmail.com

Produits fermiers de Mouton
Odile et Eloi CANON
Ferme de Touchelion
37370 CHEMILLE SUR DEME
02 47 52 37 16
06 75 12 24 68
o.canon@orange.fr

Bœuf et veaux à la ferme
Séverine et Sylvain
LANCELIN La Bustière
37370 CHEMILLE SUR DEME
06 07 60 83 28
sylvain.lancellin@orange.fr

Viande de génisses
EARL LEBOUCHARD
La Gousserie
37370 CHEMILLE SUR DEME
02 47 52 32 61
06 22 22 62 25
pascal_chereau@orange.fr

Viande de Bœuf
Pascal LANCELIN
Belluet
37370 CHEMILLE SUR DEME
02 47 52 32 08
06 78 72 03 18

Viande de Bœuf
Cédric NAUDIN
Le Hallier
41800 SAINT MARTIN DES BOIS
02 47 29 64 52

Maraîchage

Légumes et plants
Franck Echard
La Martinière
41800 SAINT MARTIN DES BOIS
07 86 85 01 78
echardfranck@gmail.com

Pommes, poires et jus de fruits
Sophie CHOCHET
Plaine des Bournais
37370 CHEMILLE SUR DEME
02 47 52 30 65

Au Jardin du Chatellier
Le Chatellier
41800 LES HAYES
06 95 93 66 94

Cassis et Groseilles
EARL DE LA HAUTE TOUCHE
Olivier Bizieux
Les Quatres Vents
37110 LES HERMITES
02 47 56 39 01

Fromages

Fromage de chèvre
EARL La Petite forêt
Francois et Anne Saillard
Le Trèfle du Perche
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
02 54 85 33 40
06 85 15 36 09

La Fromagerie de Lucie
Lucie OGER
La Plardière
37110 LES HERMITES
06 45 98 40 42
lafromageriedelucie@gmail.com

Boissons

Brasserie Sommier
Pierre SOMMIER
3 rue Balzac
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR
06 58 85 55 30
brasseriesommier@gmail.com

Volailles et œufs

Volailles d'Isa
Isabelle PROUST
Le Fresne
37380 CROTELLES
06 77 94 90 25
volaillesdisa@gmail.com

Ô Délices fermiers
Corentin DESLIS
La Mahoudellerie
37110 MONTHODON
06 71 95 20 93
corentin.deslis@gmail.com

Farines

MINOTERIE RAIMBERT
Tatiana ROMEDER
Moulin de Courquigny
37110 AUZOUER EN TOURAINE
02 47 55 04 42
http://www.minoterie-raimbert.fr

La Gatîne Laurentaise
Aurélien BRUERE
La Corbinière
37380 SAINT LAURENT EN GATINES
06 87 19 12 00

Epicerie

Le Comptoir du panier fermier
Alexane et Mickaël LAUNAY
Le Ragot
37370 MARRAY
02 47 52 34 12

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 17
07/12/2021 16:35

Sentiers pédestres : Monthodon - Le Sentier

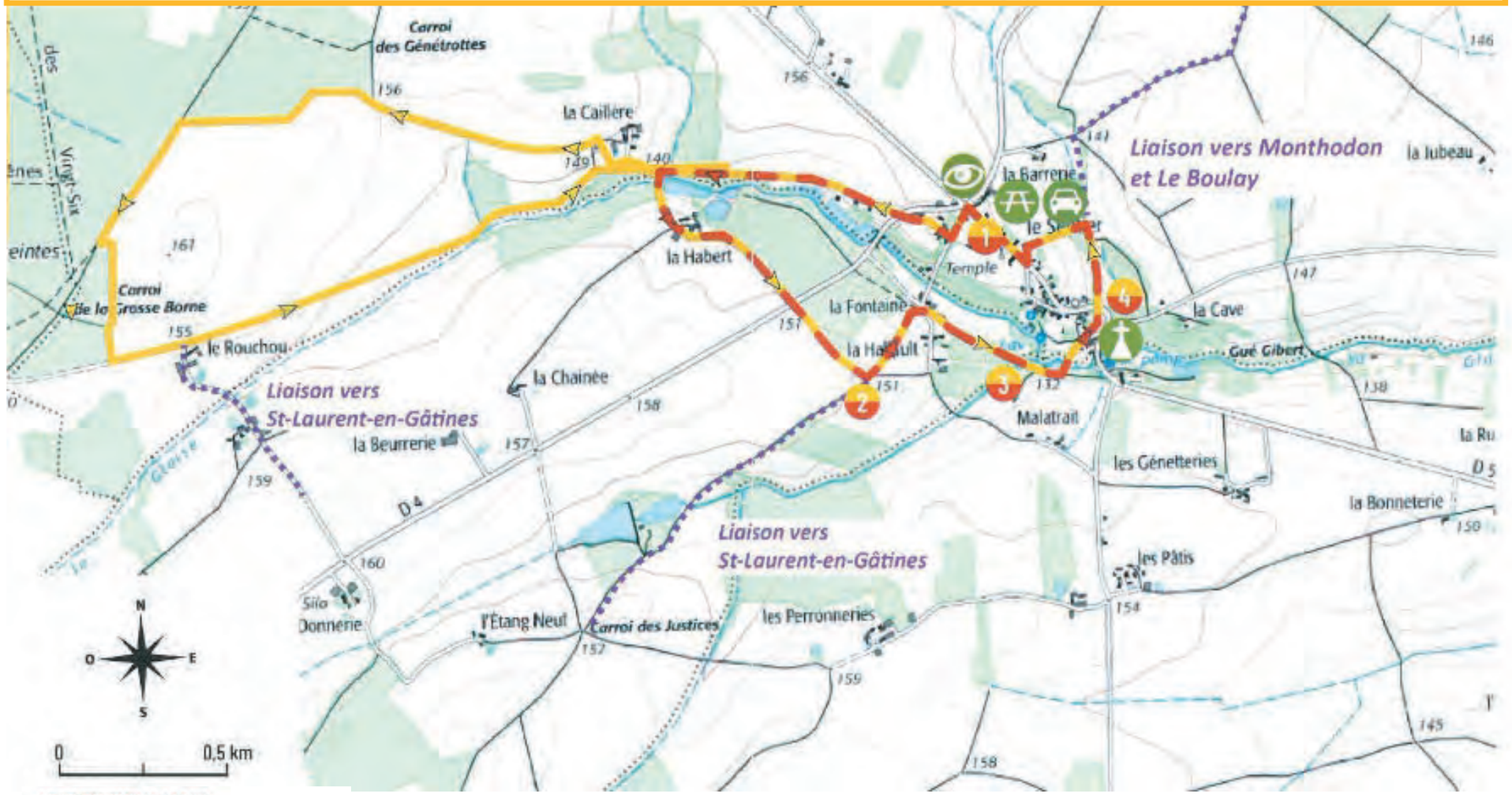

– LE SENTIER FAMILLE / 3,6 KM

Départ : ***Salle des fêtes associative***
GPS Départ : ***47.616618, 0.819348***
Temps de parcours : ***1h*** */ Niveau :* ***très facile*** */ Dénivelé :* ***31 m***

– LE SENTIER DE LA GLAISE / 7,7 KM

Départ : ***Salle des fêtes associative***
GPS Départ : ***47.616618, 0.819348***
Temps de parcours : ***2h*** */ Niveau :* ***facile*** */ Dénivelé :* ***52 m***

les brochures complètes de ces randonnées sont disponibles en mairie

Bulletin Municipal MONTHODON 2021 - 18
07/12/2021 16:35
MTD001 Bulletin BAT2.pdf 18

Sentiers pédestres : Monthodon

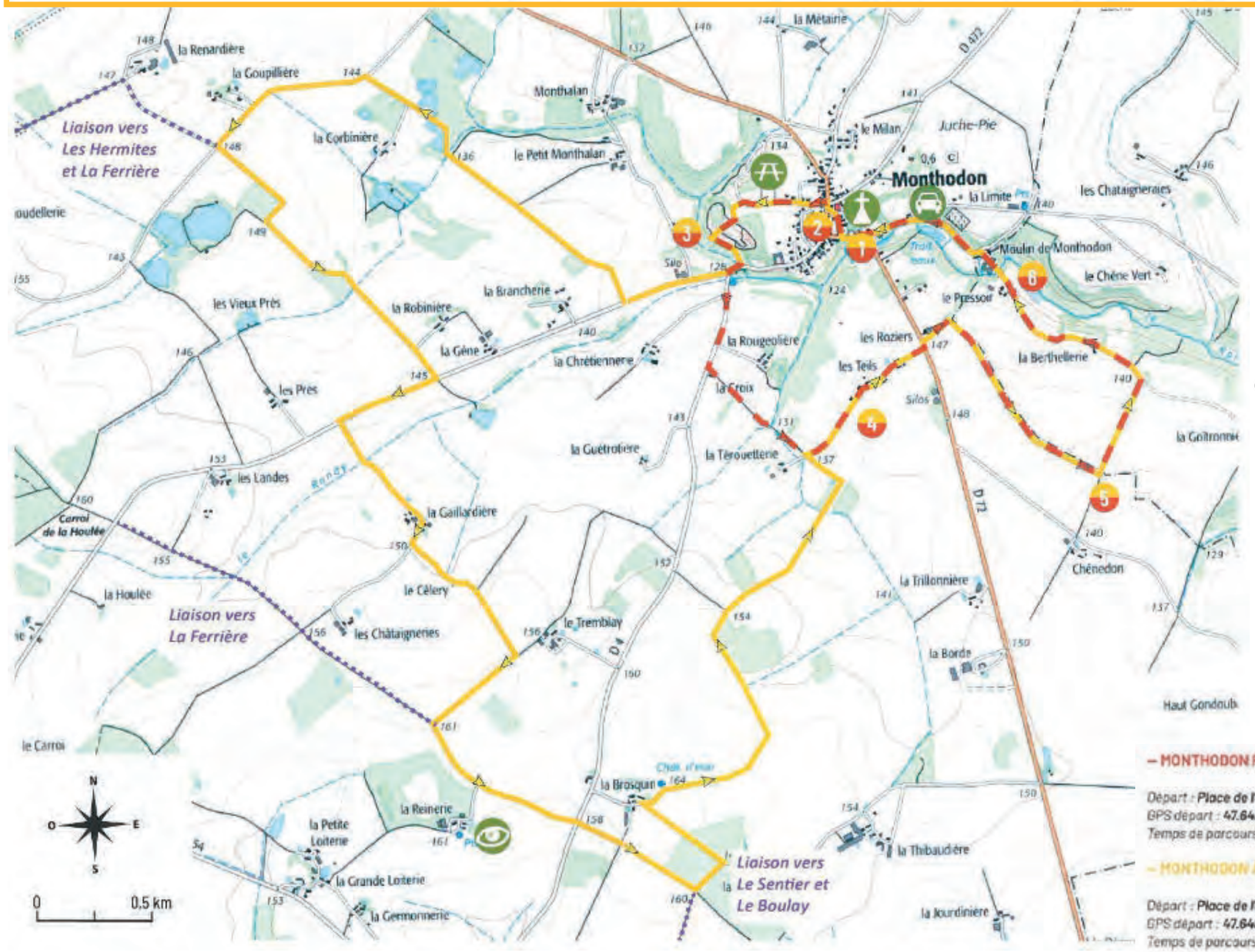

les brochures complètes de ces randonnées sont disponibles en mairie

– MONTHODON FAMILLE / 6 KM

Départ : **Place de l'église**
GPS départ : **47.648877, 0.837741**
Temps de parcours : **1h30** / *Niveau :* **facile** / *Dénivelé :* **51 m**

– MONTHODON À TRAVERS CHAMPS / 15 KM

Départ : **Place de l'église**
GPS départ : **47.648877, 0.837741**
Temps de parcours : **3h45** / *Niveau :* **moyen** / *Dénivelé :* **115 m**

Bulletin Municipal MONTHODON 2021 - 19
07/12/2021 16:35
MTD001 Bulletin BAT2.pdf 19

Commissions municipales

Pour tout rendez vous avec un élu, merci de téléphoner au secrétariat de la mairie

COMMISSION DE VOIRIE Vice-président et référent : JANVIER Fabien	
LAUGIS Frédéric	DESLIS Corentin
LEDRU Emmanuel	VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre
JANVIER Fabien	LETOURMY Florence

COMMISSION DE BATIMENT Vice-président et référent : CHEVALIER Hugues
BLANCHARD Marie
CHEVALIER Hugues
GUÉPIN Sandrine
NAUDIN Arnaud
PODEVIN Daniel
ROUILLON Fanny

COMMISSION URBANISME - ENVIRONNEMENT - PLU et PLUi Vice-président : CHEVALIER Hugues Référent : DOARÉ Caroline
CHEVALIER Hugues
DOARÉ Caroline
JANVIER Fabien
VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre

COMMISSION AIDE A LA REVISION DES LISTES ELECTORALES Vice-présidente : DOARÉ Caroline Référent : PODEVIN Daniel
BENEVAUT Jocelyne
DÉSIRÉ Michel
LECONTE Maryse
MANCEAU Annick
PODEVIN Daniel

COMMISSION SCOLAIRE- GARDERIE - CANTINE - ALSH Vices-présidents : DOARÉ Caroline et LAUGIS Frédéric Référent : GUILLON Tiphaine
DOARÉ Caroline
GUÉPIN Sandrine
GUILLON Tiphaine
LAUGIS Frédéric
LETOURMY Florence
NAUDIN Arnaud

COMMISSION ASSAINISSEMENT Vice-président et référent : DOARÉ Caroline
BLANCHARD Marie
CHEVALIER Hugues
DOARÉ Caroline
JANVIER Fabien
LEDRU Emmanuel

COMMISSION CIMETIERE Vice-président : LAUGIS Frédéric Référent : NAUDIN Arnaud
GUÉPIN Sandrine
GUILLON Claude
LAUGIS Frédéric
NAUDIN Arnaud

COMMISSION BULLETIN - INFORMATION - COMMUNICATION Vice-présidente : DOARÉ Caroline Référent : VAULE-LAGNIER Marie-Bélisandre
BLANCHARD Marie
DESLIS Corentin
DOARÉ Caroline
GUILLON Tiphaine
LAUGIS Frédéric
VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre

COMMISSION FETES - SPORTS - LOISIRS Vice-président : CHEVALIER Hugues Référent : GUILLON Claude
GUILLON Claude
GUILLON Tiphaine
LETOURMY Florence
NAUDIN Arnaud
ROUILLON Fanny
VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre

COMMISSION PARCOURS DE DECOUVERTE Vice-président : JANVIER Fabien et Référent : PODEVIN Daniel	
GUILLON Claude	NAUDIN Arnaud
PODEVIN Daniel	DESLIS Corentin
ROUILLON Fanny	LEDRU Emmanuel
JANVIER Fabien	VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre

REUNION FINANCES Vice-présidente : DOARÉ Caroline et Référent : LAUGIS Frédéric	
LAUGIS Frédéric	PODEVIN Daniel
CHEVALIER Hugues	VAULET-LAGNIER Marie-Bélisandre
JANVIER Fabien	DOARÉ Caroline

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 20 07/12/2021 16:35

Evènements 2021

Hommage Monsieur Claude Duvigneau (maire de 1971 à 1983)

Le 14 janvier 2021 s'est éteint un ancien maire de la commune, Monsieur Claude Duvigneau, qui a œuvré pendant plus de 50 ans pour sa commune, Monthodon.

A l'âge de 25 ans, en 1952, il s'engage auprès des Pompiers de Monthodon, devenant même chef de centre. Par la suite, en 1965, il entra au conseil municipal, où il commença à œuvrer pour ses administrés. Il fut élu maire de la commune de 1971 à 1983. Pour occuper ce poste, il dû prendre la décision de démissionner des pompiers. Après son mandat de maire, il continua au sein du conseil municipal en tant que conseiller sous Madame Eva Paris puis sous Monsieur Daniel Podevin. Son implication au sein du conseil dura plus de 30 ans.

Pendant son mandat de maire, il fut à l'origine du regroupement pédagogique Monthodon Les Hermites. Ce fut l'un des premiers RPI du département, qui fait d'ailleurs toujours figure de référence, 50 ans après. Grâce à cette action, nous comptons encore une centaine d'enfants scolarisés sur les communes de Monthodon et des Hermites, cette année. Ce fut également sous son mandat que la caserne des pompiers de Monthodon fut construite.

Il fut également à l'origine de l'Association Foncière, qu'il présida jusqu'en 2008.

Son implication ne s'est pas limitée à la commune. En effet, avec Monsieur Gabri, maire du Boulay, ils créèrent le syndicat d'eau de la Vallée de la Glaise qui, encore aujourd'hui, gère l'eau potable pour les communes du Boulay, Saint Laurent en Gâtines et Monthodon.

Pour le remercier de son dévouement exceptionnel, il reçut la médaille communale par Monsieur Olivier Podevin.

Nous le remercions de son implication pendant toutes ces années qui, encore aujourd'hui, profitent aux Monthodonnaises et Monthodonnais. Ce dévouement est quelque chose de plus en plus rare de nos jours, c'est pour cela que la commune sera éternellement reconnaissante de l'implication dont à fait preuve Claude Duvigneau.

Il restera dans nos mémoires comme un grand homme qui avait un grand respect pour l'ordre républicain et pour tous les administrés.

A la découverte du métier de Pompiers

Dans le cadre d'une action Développement du Volontariat par le SDIS 37 sur la commune de Monthodon, les sapeurs pompiers sont venus présenter aux enfants de l'école leurs activités.

Cette journée, qui a eu lieu le 7 mai 2021 sous le soleil, a permis aux enfants de porter les casques de pompiers, de faire un chamboule tout avec les lances à incendie.

Cette journée s'est terminée par une distribution de livre souvenirs à colorier.

Les journées du patrimoine

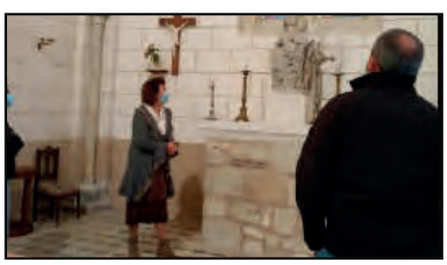

C'est la première fois qu'une visite de l'église de Monthodon était organisée, assurée par Madame Vaulet-Lagnier, conférencière et conseillère communale. Une belle occasion de découvrir la statue d'une vierge assise sur une cathèdre avec l'enfant Jésus sur ses genoux, tenant dans sa main une pomme, symbole du péché.

Saint-Étienne, saint patron de l'église, est représenté sur un vitrail datant de 1935. La petite église du XXI ème siècle a conservé un portail d'époque romane mais a été plusieurs fois remaniée au cours des siècles. Le choeur, à chevet plat est peu fréquent dans la région.

Les visiteurs n'ont pas hésité à poser des questions ou à apporter des précisions, s'appuyant sur leur vécu ou sur des souvenirs de famille.

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 21 07/12/2021 16:35

Bicentenaire Monthodon - Le Sentier

L'année 2022 sera pour Monthodon et le Sentier celle du bicentenaire.

Jusqu'au XIXe siècle, les deux villages vivaient en bonne entente, gardant leurs distances. En effet, la paroisse Saint-Pierre du Sentier dépendait de l'abbaye de Marmoutier, alors que celle de Saint-Etienne de Monthodon relevait de la Trinité de Vendôme.

Au moment de la révolution, les deux villages sont intégrés au département d'Indre-et-Loire.

Enfin, par ordonnance royale, la commune du Sentier est annexée à celle de Monthodon en 1822. Toutefois, les habitants du Sentier contestent cette décision, essayant de retrouver leur autonomie, ou même de se rattacher à la commune de Le Boulay, plus proche, donc plus pratique. Les délibérations dureront jusqu'en 1901. Rien n'y fera, le Sentier est rattaché à Monthodon.

Les habitants, en signe de protestation contre cette décision prise sans leur assentiment, se convertissent massivement au protestantisme en 1895. Ils constituent alors une «société civile immobilière dont le but est la construction et la gestion d'un temple». Ce temple est bâti en 1896, et servira au culte qu'en 1989. Dès 1860, le cimetière est fermé par arrêté municipal, beaucoup de paroissiens refuseront d'être enterrés à Monthodon, préférant le cimetière de Le Boulay. L'église sera vendue à un particulier.

Ces événements feront l'objet, au cours de l'année, de diverses manifestations, conférences, exposition, randonnée-découverte. Nous faisons bien entendu appel à tous les habitants du Sentier et de Monthodon pour nous faire connaître leurs témoignages et leurs documents, afin de mener à bien ce projet.

Vous pouvez contacter Marie-Bélisandre VAULET-LAGNIER, 02 47 34 89 84 ou Olivier Podevin, 06 74 28 67 13.

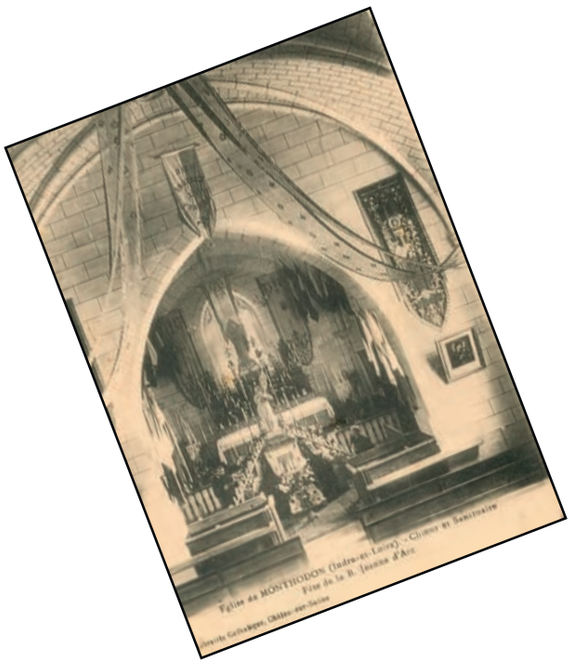

Mini chasse aux trésors

Une quinzaine d'enfants a participé lundi 30 août à une mini-chasse au trésor dans le bourg de Monthodon.
Ce jeu de piste a été organisé par Camille Toullelan, adjointe de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine au Pays Loire Touraine.
Aussitôt la fiche de questions et le stylo distribués, enfants et parents sont partis à la découverte du village afin de répondre aux dix questions concernant des éléments d'architecture, des matériaux ou encore un arbre remarquable… Pour terminer, un mot-mystère concernant l'histoire de Monthodon était à reconstituer à l'aide des dix lettres obtenues en répondant aux questions. Ce mot clé a permis d'aller chercher les récompenses contenues dans le coffre aux trésors .

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 22 07/12/2021 16:35

Témoignages

Jacky VERVIN

Jacky Vervin est né à la ferme de son grand-père paternel, lieu-dit «la Bougrerie», commune des Hermites, limitrophe de Monthodon, en pleine guerre, le 30 août 1942. Il fréquente l'école des Hermites jusqu'à 14 ans et passe son certificat d'études (qu'il réussit brillamment) le 6 juin 1956 à Château-Renault.

Bien sûr, il se destine à être agriculteur à l'Aître Adam, comme son arrière-grand-père qui a exploité cette fermette de 30 ha depuis 1901, et construit sa maison en 1900. Comme son grand-père et son père, il reprendra la ferme.

D'après les archives de Vendôme, l'Aître Adam était la croisée des chemins de Montoire à Neuillé-Pont-Pierre et de Château-Renault à la Chartre. Les commerçants et voyageurs s'y rencontraient. Les quatre petites fermes de l'Aître Adam, d'une surface moyenne de 25 ha, étaient exploitées par les quatre frères Brossillon, qui en était propriétaires.

Ces gens étaient courtiers, commerçaient le grain, la paille et le fourrage, et tous les ouvriers des environs plaçaient chez eux leurs économies. Cet argent servait à acheter la marchandise, la spéculation existait déjà à l'Aître Adam…aujourd'hui, il ne reste plus qu'une descendante de cette famille.

En 1866, Monthodon comptait 802 habitants et l'Aître Adam, 21. En 1990, il y avait sept habitants, aujourd'hui cinq couples.

Jacky part à l'armée le 2 mai 1962 pour quatre mois, rejoindre le 126e régiment d'infanterie à Brive-la-Gaillarde, puis l'Algérie (Mostaganem) 14 mois, pour assurer le maintien de l'ordre. De retour le 11 octobre 1963, il est surpris de devoir emblaver et ensemencer les champs, après un été très humide. Les récoltes de blé et d'avoine ont été finies la veille…

En 1964, il loue des terres près du bourg de Monthodon et rencontre Roger Dorion, 19 ans, qui lui parle d'une équipe de foot qui se met en place grâce au receveur des postes de Monthodon, Georges Barret. Il lui propose de venir jouer avec eux. Bien entendu, il accepte et restera fidèle au club pendant 32 ans.

En 1968, il fait connaissance d'une demoiselle qui partage sa vie encore aujourd'hui.

En 1981, il fait rénover sa maison à l'Aître Adam et pend la crémaillère le 30 août 1982, le jour de son 40e anniversaire.

Installé en 1964, il prend sa retraite à 63 ans, en 2005, après 41 ans passés à la ferme. Julien, son fils, a juste 20 ans. Il reprend l'exploitation de la Bougrerie, pour la cinquième génération.

En 2001, Jacky entre au conseil municipal jusqu'en 2008. Il revient au club de foot en 1998, entre au bureau et devient président en 2014. Il succède à Henri Radé, qui était à la place depuis 28 ans. En 2021, les départs, le covid, le manque de joueurs entraînent l'arrêt du club. Pour Jacky, c'est la retraite définitive.

Corentin DESLIS

GSM 2019

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 23 07/12/2021 16:35

Thierry Martineau part à la retraite…

De l'apprentissage à l'entreprise

J'ai fait mon apprentissage chez Monsieur Renaud, mécanicien à Marray, j'ai appris à ferrer les chevaux. J'ai appris la mécanique, la tôlerie (au marteau sur un tas), la peinture, l'expertise automobile, j'ai appris à faire les taux horaires, les devis, les appréciations, à une époque où on coupait les voitures en deux pour changer l'avant ou l'arrière.

Depuis 1969, j'ai travaillé partout : Peugeot, Toyota à Tours, Renault à Savigny, à l'entretien des voitures, des camions, j'ai créé un garage, j'ai passé mon permis poids lourd, je remplaçais les chauffeurs, je faisais les entretiens spécifiques,… et je suis arrivé à Monthodon par hasard. La sœur de mon épouse était amie avec Jean-Michel Breton qui est de la commune. J'ai appris qu'un garage était disponible à Monthodon. Le garage de Monsieur Berny était vide. Aucun outil, aucune machine, rien. J'avais une envie réelle de me mettre à mon compte. Je savais agencer des garages poids-lourds, construire des fosses, j'ai recréé le garage, avec le matériel et surtout la clientèle. Je réparais les voitures, les tondeuses,l es Quads, les mobylettes, les motos, mais pas l'agricole.

De la moto au motocross

Je faisais des courses de motos, de 4x4, de Quad. Mais pour le motocross de Monthodon, je ne courais pas, je m'occupais de l'organisation et je préparais les motos.

Les champions venaient avec leurs mécaniciens et leurs camions-atelier, immenses, et qui avaient du mal à traverser le village. Ils stationnaient au terrain de foot. Les pilotes internationaux arrivaient à Monthodon dès le mercredi. C'était la première des six manches du championnat. Ils devaient se qualifier.

À Monthodon, environ 80 % des cultivateurs prenaient du temps pour venir à la moto. Le terrain de Monthodon était superbe, parce qu'il n'y avait pas d'eau. Le parcours était sain. Claude Guillon venait avec son matériel et certains de ses ouvriers, rémunérés par Monsieur Guillon, et qui travaillaient pour le motocross… en échange d'un repas gratuit. Certains paysans passaient toute l'après-midi pendant une semaine: messieux Girau, Desneux, Letourmy, Jouanneau, Hénizan. Souvent, les épouses s'occupaient des buvette. Colette Guillon se chargeait de l'intendance, des réunions, qui avaient lieu chez elle, affiches, pancartes, repas des bénévoles, elle prenait des photos.

La rue du Commerce avec le numéro de dépôt du garage Citroën.
Le garage était très fréquenté, on y voyait souvent Annie Chaplin, Valéry-Anne Giscard d'Estaing, Udo Reinemann,…

Le motocross mobilisait 50 à 80 personnes pendant plusieurs jours : affiches, pancartes, préparation du terrain (gros cailloux à enlever barrières, piquets à replanter, pneus de protection, bottes de paille). On plantait des poteaux de téléphone réformés, on y perchée des haut-parleurs pour assurer la sono. Il fallait organiser les parkings, broyer l'herbe, canaliser les voitures, boucler le périmètre, aménager une entrée et… faire payer le public. On recevait de 3 à 4000 personnes, parfois jusqu'à 8000, et deux fois par an (en avril et en juin).

À chaque coin du circuit, une buvette attribuée à un responsable qui trouvait son personnel parmi ses amis ou ses voisins, bien sûr bénévole.

L'intendance s'installait dans des bus désactivés dispersés sur le terrain. On a eu de la casse chez les pilotes (motos et side-car) : poignets, coudes, clavicules,…

Le dernier motocross a eu lieu en 1998, les tractocross, jusqu'en 2000.

Des circuits bien loin de Monthodon…

Vers 1985-88. J'ai fait le raid de l'amitié en 4x4 (à droite), au Maroc, plus une course d'orientation qu'une course de vitesse. Elle se doublait d'une action humanitaire (matériel médical, mécanique, informatique). Nous étions plus ou moins invités par le roi du Maroc qui mettait à notre disposition son bateau pour traverser la Méditerranée. Nous voilà partis pour 15 jours dans le désert, jusqu'à la frontière du Mali. Ce raid de l'amitié existe encore, il a même pris une tournure féminine avec le raid des R4, qu'on appelle le rallye des gazelles.

Après bien des années, des réparations, de la tôlerie et des boulons, je vais rendre mon tablier. Je ne suis pas inquiet, j'ai déjà beaucoup de projets, mais je ne pourrais plus aider les automobilistes, comme ce parisien qui est venu me demander un beau matin de lui «décrever» sa roue !

Marie-Bélisandre VAULET-LAGNIER

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 24 07/12/2021 16:35

Info Ecole

Une année scolaire encore particulière....

L'année scolaire 2020/2021 a débuté par un projet randonnée. La sortie a eu lieu à Semblançay avec le thème des 5 sens. Cette randonnée a permis aux enfants d'explorer la forêt de Rouchoux. L'association USEP37 avait préparé différents ateliers : écouter, toucher, sentir, observer. Certains enfants prenaient le bus pour la première fois.
Et ce fut la seule fois de l'année car très vite, nos projets n'ont pu se faire que localement (restrictions sanitaires)

Qu'à cela ne tienne, c'est au sein de chaque classe que des projets ont vu le jour :

- Nous avons reçu le Père Noël. Nous lui avions préparé de belles chansons, lui aussi nous a surpris, il est arrivé les bras chargés de cadeaux.

- Nous avons également accueilli un chien et un chiot dans l'école afin de travailler en découverte du monde sur les animaux. Qui était le plus heureux ? Le chien caressé ou les enfants qui le caressaient ?

- Le projet « Tous en musique »
La classe de GS-CP a bénéficié de trois interventions des Centres musicaux ruraux (CMR) au mois de janvier 2021. Virginie, intervenante musicienne de l'association, a initié les élèves au chant choral.
Durant trois séances, ils ont travaillé un chant en commun et l'ont mis en scène. Les enfants étaient ravis de recevoir des élus lors de la dernière séance afin de leur présenter leur travail.

- Une autre visite exceptionnelle : les pompiers ! Les camions rouges à l'école « Waouh ! »
Les enfants se sont transformés en soldats du feu. Pas si simple de tenir la lance, mais une fois maîtrisée, nos jeunes pompiers parvenaient à détruire le chamboule-tout grâce à la puissance de l'eau. Les pompiers ont donné plein d'envie à nos petits élèves.

Une année qui s'est terminée avec une mini-fête d'école. Un après-midi où nous sommes partis sur les chemins balisés de Monthodon, accompagnés de quelques parents. A notre retour, dans la cour de l'école, l'A.P.E. a offert un goûter à chacun et les élus, un livre à chaque élève.
Les élèves et maîtresses avaient préparé une très belle exposition avec tous les travaux de l'année.

Merci à la Municipalité, à l'APE, aux employés municipaux et aux parents
qui apportent service et soutien à l'Ecole, car sans eux, les projets ne pourraient voir le jour.

Mme Sobrino et Mme Isambert (les enseignantes)

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 25 07/12/2021 16:35

L'Association des Parents d'Elèves (APE) du Rpi Monthodon- Les Hermites

Suite à l'Assemblée Générale du 30 septembre 2021, le nouveau bureau de l'APE a été élu et de nouveaux parents sont venus nous rejoindre.

- L'APE est composée de parents d'élèves bénévoles
- Elle organise des manifestations pour récolter des fonds, faire vivre les communes du RPI Monthodon-Les Hermites et créer du lien entre les habitants, les enfants et les parents.
- Elle aide au financement des projets scolaires : Transports, sorties, spectacles, séjours, matériel ...

Pour l'année scolaire 2020-2021 l'équipe de parents bénévoles a proposé quelques actions malgré le contexte.
En septembre 2020, les pommes ont été récoltées dans les vergers Hermitois et Monthodonnais pour être transformées.
Ainsi, **1276 litres** de jus de pommes (local !) ont pu être vendus au profit des écoles de Monthodon et des Hermites.

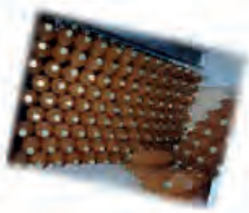

A l'occasion des fêtes, une **vente de chocolats Monbana** a été réalisée, ce qui a permis de participer au financement des cadeaux de fin d'année.

Enfin, pour marquer la fin de l'année scolaire, l'APE a financé un spectacle de **la famille Morallès** pour l'école des Hermites et un spectacle de la compagnie **Il était une fable** pour celle de Monthodon.
Chaque CM2 a reçu une clef USB personnalisée pour son entrée au collège. Un petit souvenir de l'année a également été réalisé : des **torchons personnalisés** avec des dessins de chaque enfant.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE a déjà en tête quelques actions afin de pouvoir accompagner les enseignants et communes dans leurs differents projets.

Notamment notre **opération chocolat** et notre traditionnelle **« opération ferraille »** qui n'a pas pu avoir lieu en 2021 mais qui sera reconduite au printemps 2022 !

Malheureusement, le peu de fruits sur les pommiers des deux communes ne nous ont pas permis de renouveler l'opération jus de pommes. Mais nous comptons sur la mobilisation des habitants en septembre 2022 pour nous aider à récolter un maximum de pommes !

Tout votre soutien et vos idées sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous solliciter sur notre page facebook : **APE Monthodon – Les Hermites** ou sur notre adresse mail: **apemonthodon.leshermites@gmail.com**

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 26 07/12/2021 16:35

Info Sénior

La Belle Epoque

Nous sommes amenés à devoir clôturer le club sauf si.....

Après plusieurs années de bons et loyaux services, Madame Ferrand quitte ses fonctions de présidente de l'association, tenant ce poste depuis 1996.

Cette année, nous avons également eu la tristesse de perdre deux de nos membres : Monsieur Pierre Jouanneau et Madame Ginette Termeau. Nous gardons d'eux de bons souvenirs.

Petit à petit nos effectifs ont diminué sans voir arriver de nouveaux membres, malgré nos sollicitations.
Ainsi l'âge aidant, ceux qui restent ne sont plus en mesure d'assurer la relève....
Nous sommes conscients qu'il est important pour nos adhérents de continuer à se rencontrer, à partager ces moments conviviaux autour de jeux de societe.
Depuis la COVID, le club restait en veille dans l'incertitude des lendemains. Nous maintenons cette situation jusqu'à la parution de ce journal.

A ce jour nous aurions une personne susceptible de remplacer Madame Ferrand, à condition qu'elle ne soit pas seule à assumer. C'est pourquoi nous lançons un appel à ceux qui seraient prêts à donner un peu de leur temps pour l'association. Si vous êtes intéressé, veuillez nous contacter au plus tôt, nous répondrons à vos questions :

Mme Ferrand Jocelyne 02 47 56 27 16
Mme Bouvet Micheline 02 47 56 27 51

Association des anciens combattants ACPG - CATM

Président : Michel Désiré
Vice-Président et Secrétaire : Armel Deslis

Nous assurons les journées mémoriales du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre en déposant une gerbe au monument aux Morts, offerte par la commune à la mémoire de tous nos camarades morts pour la France.
Les concours de belote que nous organisions sont annulés suite à l'épidémie que nous traversons actuellement.
Nous espérons pouvoir les remettre en place en 2022.

Cérémonie du 8 mai 2021

Cérémonie du 11 novembre 2021

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 27 07/12/2021 16:35

Info Nature

L'arboretum de la Petite Loiterie

L'arboretum en quelques chiffres :

- plus de 2000 espèces et variétés d'arbres et arbustes,
- 12 hectares de prairies, zones humides et plantations,
- 8,5 hectares de bois,
- 2 km de haies champêtres et bandes boisées,
- étang, 7 mares,
- ouvert plus de 20 fois tout au long de l'année, au moins une fois par mois.

L'agenda de nos visites et animations est consultable sur le site internet : ***www.lapetiteloiterie.fr.***

En 2021, notre arboretum a fait l'objet d'un reportage vidéo d'un petit quart d'heure, réalisé dans le cadre de la série "Mémoires du futur" initiée par la DRAC et l'Association des Parcs et Jardins en région Centre Val de Loire. Il permet de mieux comprendre l'objet et les enjeux de l'arboretum. Il est visible sur la page d'accueil du site internet ***www.lapetiteloiterie.fr***.

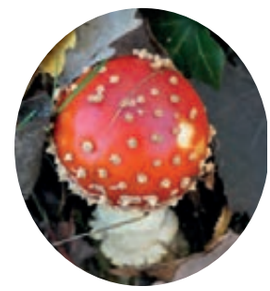

Une animation d'initiation à la mycologie, qui s'est déroulée également sur 3 journées complètes en 2021 (le 23 octobre, le 6 et le 20 novembre), a permis à une douzaine de participants de commencer à connaître et reconnaître les très nombreuses espèces de champignons qui poussent à l'arboretum, des toxiques mortels aux excellents comestibles ! Lactaires délicieux ou amanites phalloïdes, c'est le grand écart… Les participants étant enchantés de cette animation, il est probable qu'elle sera renouvelée en 2022 !
Renseignements sur la page https://www.lapetiteloiterie.fr/lpl/actualites/animation-mycologie/.

date	heure	durée	sujet
samedi 29 janvier 2022	15 h	3 h	animation : la taille de formation des arbres d'ornement
samedi 26 février 2022	15 h	3 h	animation : la taille de formation des arbres d'ornement
samedi 26 mars 2022	15 h	3 h	animation : les arbres d'ornement à floraison printanière (magnolias, cerisiers, etc.)
dimanche 17 avril 2022	15 h	2 h	visite
samedi 23 avril 2022	15 h	2 h	animation nature : rencontre nocturne des habitants des mares (sur inscription 48h avant)
dimanche 24 avril 2022	15 h	2 h	animation nature : les mares de l'arboretum (sur inscription 48h avant)
samedi 30 avril 2022	15 h	3 h	animation : les arbres d'ornement à floraison printanière (magnolias, cerisiers, etc.)
dimanche 1 mai 2022	15 h	2 h	visite
samedi 28 mai 2022	15 h	3 h	animation : les arbres et arbustes comestibles
dimanche 29 mai 2022	15 h	3 h	animation : des trognes paysannes aux trognes urbaines
samedi 4 juin 2022	15 h	2 h	visite (dans le cadre de l'opération Rendez-vous aux Jardins)
dimanche 5 juin 2022	15 h	2 h	visite (dans le cadre de l'opération Rendez-vous aux Jardins)
samedi 25 juin 2022	15 h	3 h	animation : l'origine géographique des arbres
dimanche 26 juin 2022	15 h	2 h	visite
samedi 30 juillet 2022	15 h	3 h	animation : la reconnaissance des arbres et arbustes
dimanche 31 juillet 2022	15 h	2 h	visite
samedi 27 août 2022	15 h	3 h	animation : les arbres d'ornement adaptés au changement climatique
dimanche 28 août 2022	15 h	2 h	visite
samedi 24 septembre 2022	15 h	3 h	animation : les arbres d'ornement pour les petits jardins
dimanche 25 septembre 2022	15 h	2 h	visite
samedi 29 octobre 2022	15 h	3 h	animation : les arbres d'ornement à belle coloration automnale
samedi 26 novembre 2022	15 h	3 h	animation : choisir, planter et entretenir les arbres et arbustes
samedi 17 décembre 2022	15 h	3 h	animation : les arbres en hiver

En dehors des activités programmées, qui sont annoncées dans la presse locale ou spécialisée, par France Bleu, sur notre site internet ainsi que sur celui de la mairie, l'arboretum est accessible toute l'année pour des groupes sur rendez-vous. N'hésitez pas à nous contacter : ***02 47 29 61 64 - www.lapetiteloiterie.fr***

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 28 07/12/2021 16:35

Agrion nain (famille des Odonates) à Auzouer-en-Touraine

Syndicat mixte du bassin versant de la Brenne

Engagement des opérations de restauration pour les zones humides et les rivières

Suivi de la qualité de l'eau

Novembre 2021

Tout d'abord, après 8 ans passés au Syndicat de la Brenne, Pierre MESNIER a quitté notre structure pour d'autres projets professionnels. Merci à lui pour son engagement et bienvenue à Titouan GALLAIS venu le remplacer en février 2021.

Après une année 2020 compliquée pour la mise en œuvre des procédures nécessaires à l'engagement des travaux, nous avons pu, suite à l'obtention en mai 2021 d'un arrêté inter préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux envisagés pour les prochaines années, passer nos marchés pour les prochains mois aussi bien pour les travaux en rivière que pour les zones humides d'intérêt patrimonial.

Concernant le volet « pollutions diffuses », comme en 2020, des actions collectives de cette année ont été reportées ou annulées au printemps dernier, d'autres ont pu se poursuivre ou se maintenir cet automne.

Par ailleurs, nous avons prolongé les suivis de la qualité d'eau avec nos partenaires (Conseils Départementaux du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne) en poursuivant cette année des analyses sur certaines sources de rivières pour pouvoir les comparer aux apports de surface et voir leur réactivité suite à des épisodes pluvieux et de crues sur les rivières.

A partir des graphiques ci-dessous, nous avons une présentation des données de concentrations en nitrates et pesticides mesurées en 2020 sur l'amont du bassin versant de la Brenne.

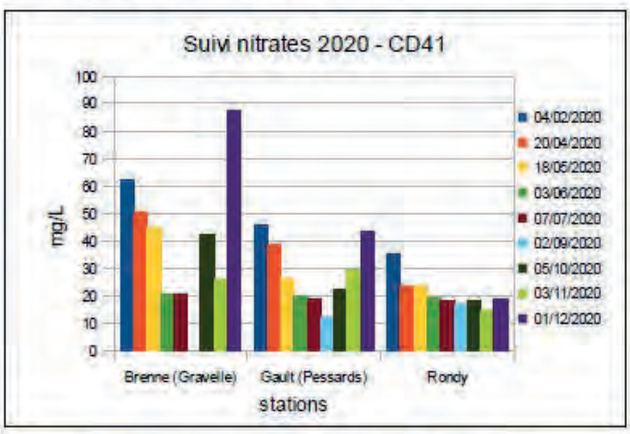

Suivi des nitrates en amont du bassin de la Brenne (2020)

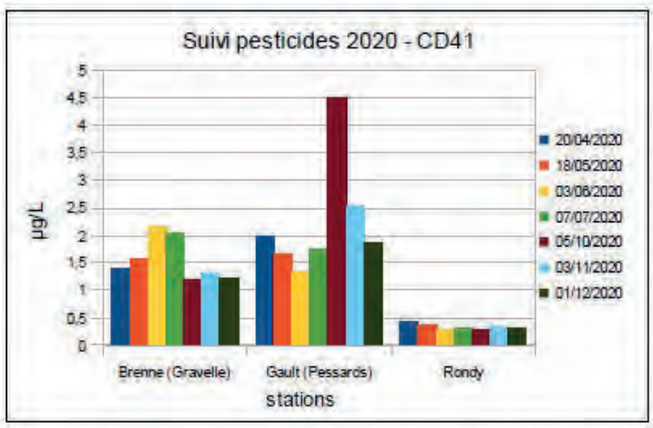

Suivi des pesticides en amont du bassin de la Brenne (2020)

Pour les nitrates, la norme étant fixée à 50mg/L, on note des valeurs élevées, supérieures à 2019 (valeurs de février et décembre) surtout sur la Brenne amont (avec 87,3 mg/L en décembre). Le Gault ne semble pas avoir réagi de la même façon. Toutefois, les crues étant arrivées tardivement, des données de début d'année 2021 (après une première crue de l'hiver observée entre Noël et le Nouvel An) montrent des pics importants sur tous les cours d'eau parfois proches des 100 mg/L (Brenne amont). Comme les autres années, ces valeurs sont à comparer à celles du Rondy qui peuvent servir de « référence » sur le secteur avec des concentrations qui ne dépassent pas les 40 mg/L, tout en restant proches de 20 mg/L toute l'année. Ces caractéristiques sur le Rondy sont assez comparables aux données mesurées sur des sources de rivière en 2020 faisant apparaître un « bruit de fond » en nitrates autour de 30 mg/L toute l'année.

Pour les pesticides, la norme étant fixée à 0,5µg/L pour le total des molécules (sur 21 molécules recherchées par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher)), on observe des pics cumulés supérieurs aux observations des années passées sur le Gault avec toutes les mesures supérieures à 1 µg/L et un pic à 4,5µg/L. Cette constatation se retrouve sur la Brenne amont avec des valeurs toujours comprises entre 1 et 2 µg/L. Pour « référence », nous noterons que le Rondy présente des valeurs de cumul de concentrations en pesticides de l'ordre de 0,3 µg/L, sans dépassement de la valeur de référence de 0,5 µg/L. Comme pour les nitrates, ces valeurs de pesticides sur le Rondy sont comparables aux données mesurées sur les sources qui, à une exception, ne dépassent pas 0,5 µg/L.

Les techniciens de rivière restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur tous les sujets liés aux rivières et zones humides notamment sur les pratiques d'entretien.

Fabien LANGUILLE et Titouan GALLAIS, Techniciens de rivière - 02.47.55.81.67 - syndicat.brenne@wanadoo.fr

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 29 07/12/2021 16:35

Info Bouger et s'engager

Les Amis du Sentier

L'association des Amis du Sentier est active depuis 2014, toutes les personnes y sont les bienvenues !
Notre objectif est de favoriser le lien, les échanges, les rencontres entre les personnes, de partager des moments agréables grâce à des sorties, des repas, des activités...
L'association a réalisé des chantiers participatifs pour préserver et entretenir le patrimoine rural : nettoyage du lavoir du Sentier et des chemins de randonnées, entretien des chicanes du Sentier, fabrication de tables et de bancs pour la salle associative...

Après deux années assez pauvres en projets, voici le calendrier des activités proposées pour 2022 :
Dimanche 9 janvier : Après midi jeux à partager, dégustation de galettes.
Dimanche 27 mars : Végétroc et jardi troc, échanges de plants, plantes, graines mais aussi d'outils de jardin.
Vendredi 20 mai : Repas des voisins,rencontre des habitants autour d'un repas partagé.
Et puis, **Tous les mardis à 14h** : après midi jeux pour les seniors.
Et **Tous les mardis de 18h30 à 19h30** : yoga.

Nous avons encore plein d'idées pour cette année, pour vous tenir informés, le Facebook des amis:
le Sentier monthodon

L'Union Musicale de Monthodon

Après ce long moment de séparation, nous avons eu le plaisir de nous retrouver en reprenant les répétitions courant septembre.
Si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons reconduire notre concert de printemps.
Le 1er octobre, l'Union Musicale s'est réunie dans une ambiance "music - music" pour fêter l'anniversaire de 4 sociétaires :

- André BRETON : 90 ans
- Roger MENART : 90 ans
- Patrice PRIMEAU 70 ans
- Jean Marc SOETERT : 60 ans

Et oui, notre société vieillit mais nous avons la chance d'avoir deux nouvelles recrues : Nathalie aux percussions et Anne à la flûte traversière.

Toujours en quête de nouveaux membres, si le coeur vous en dit, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Musicalement Vôtre
Gilles BARRAULT

Crescendo

Nouveauté rentrée 2021/222 - Des cours de guitare au Sentier

C'est avec un très grand plaisir que nous vous annonçons l'ouverture depuis le 17 septembre d'une antenne de l'école de musique CRESCENDO au sein de la salle des associations du Sentier tous les jeudis soirs (hors vacances scolaires).
Alors, si vous ou l'un de vos proches (enfant à partir de 8 ans), souhaitez commencer la guitare acoustique, électrique, la basse ou bien vous perfectionner au Ukulélé, contactez Quentin SAULAY par mail (guitarequentin@gmail.com)

Musicalement,
Pierre NEMAUSAT

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 30 07/12/2021 16:35

Les Sapeurs Pompiers de Monthodon

L'année 2021 commença dans une ambiance particulière par le décès de Claude Duvigneau, le 14 Janvier. Claude a débuté sa carrière de pompier à Villiers sur Loir le 2 Novembre 1945 jusqu'au 1er Avril 1950. Ensuite, il a rejoint le corps des Pompiers de Monthodon, le 5 Avril 1953. Il cessa sa fonction de Chef de corps le 22 Mars 1971, suite à son élection en tant que Maire de la commune. Malgré, l'arrêt de ses fonctions au sein des Sapeurs-pompiers, il a toujours été à l'écoute et un soutien permanent pour nous. Je tiens encore une nouvelle fois à le remercier pour son comportement et son action. Il marquera une empreinte indélébile notre commune.

Durant cette année, nous avons mené une action DEV (Développement du Volontariat) avec l'aide du Lieutenant Benfifi. Cette action nous a permis, malgré des restrictions sanitaires, de mettre en avant notre centre de secours, notamment lors de l'exposition de portraits de pompiers au sein de la commune mais aussi par une action auprès de l'école maternelle de Monthodon. Je tiens à remercie l'ensemble de l'équipe municipal et Madame le Maire pour leur soutien lors de cette action.

En ce qui concerne l'effectif, nous avons recruté Barat Guillaume, Defoor Katia et avons bénéficié de la mutation du Lieutenant Garcia Damien du CIS Castelrenaudais. Je leur souhaite une belle aventure dans le monde des Sapeurs-pompiers. Cela qui porte notre effectif à 16 SPV (7 femmes et 9 hommes). Actuellement deux recrutements sont en cours.
Je tiens à féliciter par cette même occasion la disponibilité et l'investissement de l'ensemble du personnel, ce temps passé parfois au détriment de notre propre famille. Merci pour leur engagement au quotidien.

Concernant l'Amicale des Sapeurs-pompiers, l'année 2021, sur fond de crise sanitaire, ne nous a pas permis d'organiser notre vin d'honneur lors de la Sainte Barbe, le bal et la fête de l'Ascension. Néanmoins, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Monthodon tenait à vous remercier d'avoir répondu présent lors de notre traditionnelle tournée de calendriers, qui, pour des raisons sanitaires, n'a pu être effectuée comme les années précédentes.

Nous espérons que l'année 2022 nous permettra d'organiser à nouveau toutes ces manifestations qui nous tiennent à cœur et ainsi pouvoir à nouveau proposer des moments de partage pour les habitants. Quelques modifications seront peut être apportées à celles-ci, mais nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Toute l'équipe vous remercie de l'accueil que vous nous réservez lors de la présentation des calendriers et vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

La Cheffe de Centre — **Présidente de l'Amicale**
Sergente Déborah ROSSIN — **Caporale Aurélie JOUANNEAU**

La Gaillarde Sportive de Monthodon

Cette année 2021 a été compliqué pour l'équipe sénior, entre autre à cause de la covid 19.

Certains joueurs ont décidé de partir vers d'autres clubs, et malheureusement, l'effectif nécessaire pour entamer une nouvelle saison, était loin d'être atteint...

Le club, en accord avec ses joueurs, a décidé de fusionner, pour l'équipe sénior, avec le club de Château-Renault. L'équipe de vétérans, qui compte 22 licenciés, a donc repris l'association et a composé un nouveau bureau.

Les matchs des vétérans se jouent le vendredi soir, pas de championnat. L'objectif premier est de passer un bon moment, dans la convivialité et la bonne humeur. **Toutes les personnes désirant nous rejoindre sont les bienvenues** !

Composition du bureau :
Président : Guillon Guillaume
Vice- président : Denis Arnaud
Trésorier : Bois Arnaud
Vice -Trésorier: Letourmy Nicolas
Secrétaire : Comte Alexandre
Vice-secrétaire : Blanchard Cédric

Un grand merci à toutes les personnes, qui ont fait vivre ce club, tout au long de ces années.
Merci à la municipalité, aux sponsors et aux fidèles supporters qui venaient les dimanches.
L'équipe de vétérans mettra tout en œuvre pour continuer de faire vivre l'association.
La Gaillarde Sportive vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2022, et ses vœux les plus sincères.

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 31 07/12/2021 16:35

Info Entreprises

CARRELAGE, PLACO, REVÊTEMENTS

Pro-Pose
Olivier Galéanne
6 chemin des Teils
37110 MONTHODON
06 47 85 06 96
oliviergaleanne@orange.fr

COOPÉRATIVE AGRICOLE

Agri Négoce
675 route du Boulay
Les Teils
37110 MONTHODON
02 47 29 56 18

ÉCO-PÂTURAGE

Bêle Pâture
22 bis rue des Violettes
Le Sentier
37110 MONTHODON
Olivier Podevin 06 74 28 67 13
Vanessa Lecat 07 85 46 24 90
contact@belepature.fr

FORMATION

Attitude Micro
Fabian Bonin
13 rue St Michel
37110 MONTHODON
02 47 29 64 79
www.attitudemicro.fr

MACONNERIE – TERRASSEMENT

Daniel Faucheux
500 route de la Ferrière
La Germonerie
37110 MONTHODON
02 47 56 87 67

PLOMBERIE – CHAUFFAGE

MC Plomberie
10 impasse le Milan
37110 MONTHODON
06 27 84 32 79
mc-plomberie@laposte.net

TRAVAUX AGRICOLES

Guillon Claude et Fils
2 La Borde
37110 MONTHODON
02 47 29 56 09
claude-guillon@wanadoo.fr

Monsellier Sébastien
3 chemin des Trois Portes
37110 MONTHODON
06 24 16 38 52
sebastien.monsellier@orange.fr

MATÉRIEL AGRICOLE

Berny M & S
3 La Borde
37110 MONTHODON
02 47 56 20 58
www.bernyms.com

MÉNAGE – REPASSAGE SERVICE À LA PERSONNE

Tiphaine Guillon
06 09 54 95 05
tiphaine.landreau37@gmail.com

THÉRAPIE MANUELLE

Hélène Mugica
4, lieu-dit Les Godeaux
37110 MONTHODON
06 27 58 52 71
helenemugica@hotmail.fr

Vous avez une entreprise à Monthodon et vous souhaitez être inscrit dans l'annuaire de la commune ?
N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie !

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 32 07/12/2021 16:35

Zoom sur une entreprise locale

Bêle Pâture

Créée en octobre 2020, la société BÊLE Pâture propose aux collectivités, entreprises et particuliers, d'entretenir leurs espaces verts et naturels en éco-pâturage.

L'éco-pâturage est une méthode écologique permettant l'entretien des espaces verts et naturels, urbains et péri-urbains, par des animaux herbivores : une technique ancestrale qui a fait ses preuves !

BÊLE Pâture installe les équipements nécessaires : clôtures, abris, abreuvoirs et assure le bien-être des animaux : déclaration des animaux, suivi sanitaire, vérification du matériel, intervention en cas d'urgence.

Plusieurs collectivités et entreprises du Castelrenaudais ainsi que d'autres communes du département ont ainsi opté pour cette méthode d'entretien qui a de nombreux avantages :

- Un entretien naturel, favorable à la Biodiversité et préservant nos ressources,
- La préservation de races locales et rustiques : le mouton Solognot notamment, et la chèvre Cou Clair du Berry,
- Une amélioration du cadre vie et des conditions de travail : La présence des animaux au sein d'une collectivité ou d'une entreprise est apaisante et fédératrice.

BÊLE Pâture propose des entretiens complémentaires à l'éco-pâturage : taille des arbres/haies, entretien/création de massifs etc.

Des animations sont également proposées auprès des collectivités : sur l'éco-pâturage mais également sur la Biodiversité/Environnement. Elles permettent notamment de faire découvrir aux petits comme aux grands : la tonte des moutons par un professionnel et la valorisation de la laine avec Caroline et Juliette, lainières en Touraine. Voici leurs sites pour aller plus loin :

www.lesouvragesdevertlaine.com
www.unelainiereentouraine.com

Pour en savoir plus, consultez notre site internet **www.belepature.fr** et n'hésitez pas à nous contacter !

Olivier PODEVIN & Vanessa LECAT
BÊLE Pâture
22 bis rue des Violettes
Le Sentier

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 33 07/12/2021 16:35

La GSM

La Gaillarde Sportive de Monthodon existe encore aujourd'hui, représentée par l'équipe des vétérans. L'ambiance est excellente et certains joueurs se félicitent d'être au club de Monthodon.

Malgré le regret, il me reste à remercier toutes les municipalités, qui par le passé ont fait beaucoup d'efforts pour la Gaillarde. La commune a mis depuis longtemps des équipements de grande qualité au service du club: vestiaires neufs en 2007, éclairage du stade, main courante financée par le club. Beaucoup nous envient encore aujourd'hui pour nos équipements de grande qualité.

Je voudrais ici remercier toutes les personnes qui, au cours de mes sept ans de présidence, ont su coopérer et apporter par leur courage et leur dévouement, les meilleures conditions possibles pour permettre au club de fonctionner et d'avancer.
Aujourd'hui, une page est tournée, le club a vécu pendant 77 ans. Certains joueurs et dirigeants y sont restés fort longtemps, comme Éric Breton, joueur et juge de touche (32 ans), Jacky Vervin, joueur, membre du bureau et président (32 ans), Jacques Gane, joueur et entraîneur (30 ans), Henri Radé, président (28 ans), Maurice Gadreau (25 ans), et Isabelle Désiré, tenancière de la buvette au profit du club pendant 20 ans !

L'ex-président,
Jacky Vervin.

Les lieux-dits de Monthodon tirent leur étymologie de divers domaines.

Les arbres sont souvent évoqués: **la Folerie** (*foiel*: hêtre), **les Theils** (tilleuls), **la Robinière** (robinier, faux acacia), **le Grand Chesneau** (*chesnoi:* chênaie, *chesneteau:* jeune chêne), **le Tremblay** (*tremblaie*: plantation de peupliers), **les Châtaigneries**, et **les Cadines** (*la cade* étant un grand genévrier dont on tirait une huile à usage vétérinaire, très utilisée pour les chevaux, moutons, bovins, volailles et chiens).

L'occupation humaine a entraîné un aménagement de routes, ponts, frontières, qui ont donné **la Barrerie** (*barre*: retranchement, localité fortifiée, retranchée ou entourée d'un barrage), **les Douves** (fossé empli d'eau), **la Limite** (*lime*: fossé généralement rempli d'eau qui sert de lisière entre des propriétés), **le Carroi de l'Aiguillier** (*carroi:* carrefour, *aiguière*: petit fossé, *ou aiguille*: pointe de terre s'avançant dans les bois).

Les bâtiments se sont construits à la **Côte-d'Or** (*côte:* coteau, *cotelle:* lisière d'un bois), à **la Reinerie** (*rein*: lisière d'un bois), et les cultures avaient parfois des formes étranges: **la Herse** (*herse*: petite pièce de forme irrégulière).
La campagne se parsème de métairies (**la Borde**), granges, clos (pièces de terre entourées de haies ou de murs),closeries (petites fermes ou propriétés entourées de haies) : **Taille du Clos**.

Certains lieux évoquent la présence religieuse comme l**a Chrétiennerie, l'Aître Adam** (*aître:* terrain près d'une église, souvent cimetière médiéval), **Célery** (de *celle*: petite maison isolée habitée par un ermite, ou plutôt de *celarier, cellérier*: religieux chargé de l'approvisionnement du cellier, de la nourriture et des dépenses de la communauté).

L'activité humaine se retrouve avec **le Chollet** (*cholerie:* lieu où l'on plante et où l'on vend des choux) **la Millettrie** (*millerie* : champ de millet), **le Moulin**, mais aussi **le Milan** (*milin:* moulin), **la Fabrique** (*fabre*: forgeron).

Certains lieux ont pris le nom de leurs occupants ou de leurs propriétaires comme l**a Thibaudière, la Thomassière** ou **la Mahoudellerie** (de *Mahoudeau*, famille mentionnée dans les archives* de l'époque de Napoléon III, 1867).

Enfin, la présence des animaux se lit dans **Chantemerle** (*chante-merle*: taillis très touffu où chante le merle), **la Corbinière** (*corbin*: corbeau), **la Goupillière** (*goupil* : renard), curieusement voisine de la … **Renardière** (terrier de renard).

Cette évocation de quelques lieux-dits de Monthodon reste toutefois très approximative et incomplète. Nous serions heureux de découvrir des informations supplémentaires dont vous êtes sûrement détenteurs…

Marie Belisandre VAULET - LAGNIER

** :fonds d'archives de Guy Lehman, qui les a mises à notre disposition et que nous remercions ici chaleureusement*

MTD001 Bulletin BAT2.pdf 34 07/12/2021 16:35

Bati-Racan
Maçonnerie • Restauration • Ravalement Pierre • Carrelage • I.T.E
02 47 24 48 01
lfromy@bati-racan.fr
www.bati-racan.fr
Rue de Rome 37370 NEUVY LE ROI

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE GROSLERON
Organisation complète d'Obsèques
Contrats Obsèques
Chambre Funéraire

Tél. 02 47 29 53 61
Fax. 02 47 56 05 28
E-mail : pfgrosleron@orange.fr
37110 CHÂTEAU-RENAULT

BRICO MARCHÉ
Rue du petit Versailles 37110 CHATEAU RENAULT
Tel :02-47-29-66-35
Les Mousquetaires
Pouvoir tout faire Moins cher
RETRAIT 2H EN MAGASIN
Click 2H Collect
BRICO MARCHE
bricomarche.com

TELWAN
FIBRE + TV
VOTRE OPÉRATEUR VOUS CONNAIT ET ÇA CHANGE TOUT
19,99€/mois + OFFERTS
Pendant 12 mois
puis 41,99€/mois
Engagement 24 mois
09.72.32.88.67
Location box WIFI
Location box TV
Téléphonie fixe
La TV qui vous suit partout, en direct et en replay
INCLUS
Molotov.TV
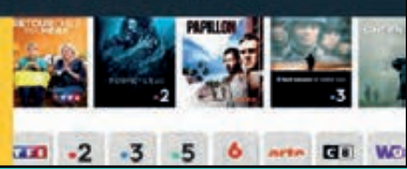

Vidanges SIVANC Assainissement
www.sivanc.fr
Intervention rapide
Matériel haute technologie
Société Intervention Vidanges
Assainissement Non Collectif
- Vidange fosse toutes eaux
- Vidange bac à graisse
- Débouchage de canalisation à haute pression
- Entretien et maintenance des installations d'assainissement autonome
- Inspection caméra des réseaux d'assainissement
- Pompage

5, rue de l'Imbauderie - 37380 CROTELLES
Tél. 02 47 55 00 19 - Port. 06 09 73 82 86

dp
diag précision
diagnostics immobiliers

Un nouveau chez Soi Sûr et convivial
RÉSIDENCE AUTONOMIE
Le Maine
12 avenue du Maine - CHATEAU-RENAULT
02 47 49 35 35
lemaine@bbox.fr

Boulangerie Courtois
100 % fabrication maison
Château Renault 02 47 29 52 15
Neuillé Le Lierre 02 47 29 66 47
Reugny 02 47 52 94 25